

## Index de la revue « Assurances » de 1935 à 1976

Monique Dumont

Volume 46, Number 1, 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103965ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103965ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dumont, M. (1978). Index de la revue « Assurances » : de 1935 à 1976. *Assurances*, 46(1), 49–88. <https://doi.org/10.7202/1103965ar>

# SUPPLÉMENTS

	<u>Page</u>	49
<b>I — Index de la revue « Assurances »</b>		
de 1935 à 1976		
compilé par Monique Dumont ... ..	50	
<b>II — Pages de Journal,</b>		
par Gérard Parizeau ... ..	89	

50

C'est avec plaisir que nous présentons à nos lecteurs l'index des articles, des analyses de jurisprudence et des comptes rendus de livres, parus dans notre revue depuis quarante-trois ans. Fondée en 1932, celle-ci avait d'abord l'aspect d'une feuille mensuelle, dont nous sommes à peu près seuls à avoir gardé la trace et le souvenir. Et c'est pourquoi nous avons voulu que le relevé tienne compte uniquement des études parues dans la revue. Mademoiselle Monique Dumont a bien voulu se charger du travail de compilation. Nous tenons à l'en remercier car il y a là une épreuve de patience et d'intelligence.

La matière est classée sous divers titres. Quant à la référence technique, elle s'interprète ainsi: le titre classé sous le sujet, puis l'année, le numéro de la revue et la page.

Par ailleurs, l'index se divise en quatre parties:

	Page
I — Articles .....	51
II — Chroniques de jurisprudence .....	81
III — Chroniques de vocabulaire .....	82
IV — Comptes rendus de livres et d'articles .....	85



Nos lecteurs apprécieront sans doute que nous ayons mis à leur disposition cet instrument de travail dans un domaine peu connu, où nous œuvrons patiemment, méthodiquement et, nous l'espérons, avec une certaine efficacité. Un demi-siècle est peu pour un homme en pleine possession de ses moyens. Pour une revue, c'est sinon la vieillesse, du moins un moment difficile où les équipes doivent se renouveler si l'on veut que l'œuvre subsiste malgré l'usure du temps.

LA DIRECTION

**I — Articles**

**ACCIDENTS DU TRAVAIL** —  
voir Assurances sociales

**ACTUARIAT** (voir aussi **ASSURANCE-VIE; RÉGIME DE RENTES**)

Actuariat au secours de l'assurance automobile. C. Bébéar. 65:1,9  
Français et la technique actuarielle. 54:1,6

**AGENT D'ASSURANCES**

Considérations sur les fonctions du courtier et de l'agent d'assurances. G. Parizeau. 74:4,161

Duty of the Insurance Agent as I see it. G. Lafrance. 38:1,7

Intermédiaires: l'agent et le courtier d'assurances. G. Parizeau. 59:1,1

Loi des agents de réclamations 64:3, 151; principales dispositions de la —. G. St Germain 65:1,32; signification et principales dispositions du bill 39 ou —. G. St Germain 65:4,188

Pour une Chambre des courtiers et des agents d'assurances. 44:4,137; 45:4,191

Pour une Corporation des agents et des courtiers d'assurances. G. Parizeau. 45:3,91

**Agent de réclamations** — voir Sinistres (Règlement des)

**ASSURANCE-ACCIDENTS** (voir aussi **ASSURANCE-VIE; ASSURANCE AUTOMOBILE**)

Assurance-accidents individuelle obligatoire. 72:2,148

Assurance sur la vie et assurance accidents au sens d'un jugement récent. 76:3,169

De l'estimation d'incapacité après un accident. 69:1,57

Résultats de l'assurance-accidents en 1961. 62:3,122

**ASSOCIATIONS**

Association des assureurs-vie du Canada, le cinquantenaire. 57:1,23

Association professionnelle des assureurs-vie, un nouveau syndicat professionnel. 38:1,53

**Association des courtiers d'assurances**, le discours. 46:2,62; une résolution de —. 46:2,60

Association des surintendants d'assurance du Canada, le congrès. 45:2,56

C.U.A. 36:4,70; assemblée à la —. 63:2,108; Bravo (Manuel de règlements généraux) —. 63:4,262; — et I.U.C. 63:3,179; évolution des méthodes de travail à la —. 62:4, 234; le nouveau président de la —. (R. de Grandpré). 45:3,100; le président de la — parle. 48:2,69; problème du personnel à la —. 51:3,104; une initiative de la —. 45:1,16

**Dominion Board of Fire Underwriters** en séance. 47:3,124; what is —. W.E. Mallalieu. 49:2,84

**Dominion Board of Underwriters**, le discours de M. James Matson. 53:2,40; — n'est plus. 58:3,161; —, its objects and functions. 52:3,105

**Independent Insurance Conference**, un nouveau syndicat. 57:4,166

**Insurance Institute of Canada**, la fondation de. 52:3,103

**Montreal Board of Trade**, après un siècle et quart. 47:2,57; —. 72:2, 142

**National Board of Fire Underwriters**, what is —. W.E. Mallalieu. 49:2,84

Fusion de la A.C.I.F. et du B.A.C. 68:2,150

**ASSURANCE-AUTOMOBILE** (voir aussi **DROIT DES ASSURANCES**)

**Accident-Prone Automobile Driver.**  
A study of the Psychiatric and

- Social Background. W.A. Silman, G.E. Hobbs. 50:4,167
- Accidents d'automobile:** leurs conséquences matérielles. 55:2,79; doit-on s'assurer contre les —. 39:1,57; nouvelles dispositions de la loi au sujet des —. 49:1,48; prévenir l'—. R. Hurtubise. 41:3,99; quelques notions légales utiles à l'assuré dans les cas d'—. P. Carignan. 38:3,151
- Actuariat au secours de l'assurance automobile. C. Bébéar. 65:1,9
- Allocations et rétributions. 62:2,131
- Assurance automobile:** aspects récents. 70:1,49, 56:1,28; — au kilomètre. 60:3,146; — et la circulation. R. Lacoste. 39:3,123; — obligatoire. H.P. Lemay. 38:2,71; — obligatoire: sa portée mais aussi ses limitations. 70:4,274; — et ses problèmes. 51:1,1; — et l'oracle de Delphes. 76:4,329; — et l'assurance incendie. 64:4,240; la compression des frais de règlement en —. 62:2,100; de l'apporteur simple à l'apporteur gestionnaire complet: une nouvelle conception de la rémunération de l'intermédiaire en —. 65:1,42; de l'intérêt assurable en —. 55:4,130; de quelques aspects de —. 69:4,279; de quelques études récentes en —. 68:1,1; des problèmes de l'—. G. Parizeau. 36:1,1; l'Expo 67 et l'—: perspectives. 66:3,191; nouveaux propos sur l'—. G. Parizeau. 69:1,13; le point de vue de M. Pierre-Louis Moussa sur l'—. 68:4,307; pour la défense de l'— obligatoire. 39:4, 209; pour des initiatives nouvelles en —. 59:2,98; pour une amélioration des statistiques en —. C. Bébéar. 65:4,181; pour une rationalisation provinciale de l'—. M. Parizeau. 65:3,201; problèmes de l'—. G. Parizeau. 38:4,181; problème à peu près immuable de l'—. 75:2,160; problèmes. G. Parizeau. 59:1,47; propos sur l'—. G. Parizeau. 63:3,133; rapport de la commission d'enquête sur l'—. 60: 2,96; résultats dans l'—. 62:3,159; une nouvelle conception de l'—. 66:4,302; y aurait-il au Canada des adeptes de l'— au mille? G. Parizeau. 62:2,108
- Automobile Insurance, a scientific approach? M. Parizeau. 64:1,51
- Assurance incendie et assurance automobile. 64:4,240
- Assurance individuelle dans la police automobile. 71:1,68
- Comment on peut être odieux tout en appliquant les coutumes de l'assurance et la loi? 73:3,244
- Commission de l'intermédiaire. 65:2, 143
- Conduite de l'automobile. R. Hurtubise. 44:3,95
- Courtier d'assurance n'est-il qu'un parasite? 72:2,149
- De la valeur du véhicule en cas de destruction totale ou partielle. 66: 1,61
- Enfin, on suspend des permis de conducteur. 49:2,59
- Etre dans l'exercice de ses fonctions. 74:4,332
- Exposé et critique du 'Keaton-O'Connell Basic Protection Plan. 69:1,61
- Flottes synthétiques. 66:2,130
- Fréquence des sinistres automobiles dans le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan. 65:4,199
- Hôpitaux ont des besoins d'assurance IV L'Assurance automobile. G. Parizeau. 67:4,295
- Lois américaines sur la solvabilité des automobilistes. 62:3,150
- Lois sécuritaires de l'automobile au Canada. 50:3,105
- Moins de 21 ans au volant. A. Caty. 69:1,63
- Nos hommes publics et la sécurité routière. 67:2,161
- Ordinateur, cet ordonnateur des temps nouveaux. 73:3,211
- Nouvelle loi de solvabilité financière et les lois connexes. 61:1,50
- Pour un organisme nouveau. 76:2, 126
- Pour une participation dans les bénéfices. 64:3,98

Propos sur les motos-neige. 72:1,38  
 Proposed Automobile Exchange. 65:  
 2,151  
 Réunion du B.A.C. à Toronto, le 26  
 novembre 1973. 74:4,325  
 Sens de la mesure. 58:4,183

**ASSURANCE-AUTOMOBILE: CA-  
 NADA (voir aussi ASSURAN-  
 CES: RÉSULTATS ANNUELS)**

**Assurance-automobile:** aperçu statis-  
 tique de l'— au Canada. 36:4,110;  
 — au Canada. 60:3,154, 55:1,27;  
 —: les statistiques de 1968. 70:4,  
 293; — et ses multiples aspects au  
 Canada. 75:3,243; de l'évolution  
 de l'— au Canada. G. Parizeau.  
 69:3,180; résultats de 1961 en —  
 au Canada. 62:2,90; une enquête  
 sur l'— au Canada. 53:3,97  
 Current Trends in Canadian Auto-  
 mobile Insurance. G. Parizeau. 70:  
 4,245  
 Fréquence des sinistres automobiles  
 dans le Québec, l'Ontario, l'Alber-  
 ta et la Saskatchewan. 65:4,199.

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: ALBERTA**

Assurance automobile en Alberta.  
 70:1,13

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: COLOMBIE-  
 BRITANNIQUE**

Commission royale d'enquête sur  
 l'assurance-automobile en Colom-  
 bie-Britannique. 69:1,23  
 Cour d'Appel et l'étatisation de l'as-  
 surance en Colombie-Britannique.  
 76:4,332  
 De l'opposition à la nationalisation.  
 73:3,240

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: MANITOBA**

Assurance du conducteur. 71:4,317

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: NOUVEAU-  
 BRUNSWICK**

Bilinguisme officiel et indemnisation  
 sans égard à la faute au Nouveau  
 Brunswick. 75:2,146

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: ONTARIO**

Premier ministre de l'Ontario et l'as-  
 surance-automobile. 75:4,344  
 Un jugement récent de \$950,000  
 dans l'Ontario: Teno et Al v Ar-  
 nold et al (H.G.J., K.E.I.TH.J.).  
 76:4,327

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: QUÉBEC**

**Assurance-automobile:** dans la pro-  
 vince de Québec. 40:4,165, 45:2,  
 53, 54:3,100, 64:4,243, 52:3,85,  
 53:4,117; — et la sécurité routière  
 dans la province de Québec. E.  
 Crevier. 47:4,149; — en 1967. 67:  
 4,338; commentaires sur le rapport  
 du comité d'études sur l'—. G.  
 Parizeau. 74:3,181; faut-il nation-  
 aliser l'— dans la province de  
 Québec. G. Parizeau. 71:4,257;  
 propos sur l'—. 68:4,304; ré-  
 flexions sur l'—. G. Laberge. 77:  
 4,219

Comparaison des tarifs automobiles:  
 1969-70. 70:1,52

Lloyd's et le rapport Gauvin. 75:4,  
 323

Rapport Gauvin. 74:2,172, 74:2,129  
 Should Automobile Insurance be na-  
 tionalized in the province of Que-  
 bec. G. Parizeau. 71:3,159

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:  
 CANADA: SASKATCHEWAN**

Assurance automobile en Saskatche-  
 wan. 74:1,35

Assurance d'Etat en Saskatchewan.  
 72:2,113

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:**

**EUROPE**

Assurance automobile obligatoire en Europe. 57:3,169  
Fonds de garantie automobile en France. G. Parizeau. 52:3,79

**ASSURANCE-AUTOMOBILE:**

**ALCOOL**

Alcool, carburant dangereux. Dr J. M. Roussel. 39:1,47  
Assuré perd-il le droit de se faire indemniser si, étant en état d'ébriété, il cause un accident ? P. Carignan. 42:1,1  
De l'état d'ébriété. 47:2,86  
Epreuve de laboratoire n'est pas suffisante pour conclure à l'état d'ivresse. Elle doit être corroborée par d'autres constatations. 54:3,90  
Etat d'ébriété. 61:4,235, 74:2,120  
**Ivressomètre:** les avatars de —, 72:2, 147; enfin l'—. 70:4,289; méfiance à l'endroit de l'—. 71:1,18

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :  
CONTRAT D'ASSURANCE**

**Assurance automobile:** L'— cesse-t-elle avec la mort de l'assuré ? 60:1,53, 61:2,122; clause d'assurance combinée en —. 62:3,163; le contrat d'— protège-t-il l'assuré contre les effets d'un acte criminel ? 58:2,111; contrat d'—. Essai de vulgarisation. G. Parizeau. 36:4, 84; du dommage indirect et de sa garantie par la police d'—. 72:3, 243; employé de l'assuré est-il garant par la police d'—. 54:3,85; garantie globale en —. 56:4,149; groupe privilégié, choisi ou 'sélect' en —. 56:2,61; immatriculation de la voiture n'est pas essentielle à la validité de l'—. 69:1,46; nouvelle police d'—. 57:2,119, 62:3,165; père qui permet à son fils de conduire sans permis continue-t-il d'être assuré par sa police d'—. 61:4,225; terre est-elle un objet, au sens du contrat d'—. 53:3,107  
Auto louée et la portée de l'assu-

rance souscrite par un locateur. 64:4,259

De l'avis d'accident. 48:2,94  
Deux chocs différents au cours d'un accident d'automobile constituent-ils deux sinistres au sens de la police ? 60:3,140  
Dommage causé au camion par les choses transportées est-il garanti par la clause collision. 55:1,19  
Garantie automobile. 61:1,14  
Omnibus clause. B. Claxton. 37:2,77, 37:3,121  
Quand y a-t-il vol d'un véhicule automobile ? 74:4,331  
Qu'est-ce qu'un adulte ? 60:1,45  
Qu'est-ce qu'un chauffeur ou un conducteur ? 74:4,330  
Sens des mots 'course' ou 'épreuve de vitesse'. 72:2,161

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :  
CONTRAT D'ASSURANCE :  
ANNULATION**

**Assurance automobile:** le contrat d'— est-il rendu nul par la faute de l'assuré ? 60:3,142; de l'annulation de la police d'— par l'assureur. 55:2,63; des clauses de nullité en matière d'— eu égard au bill 48. G. Parizeau et M. Parizeau. 65:1,37; une entente illégale entre deux parties entraîne la nullité de la police d'—. 54:3,88  
Conduire très vite et imprudemment constitue-t-il un acte criminel entraînant la nullité de la police automobile ? 62:1,48

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :  
RÉASSURANCE**

Facility Statistics. 71:4,318, 73:2,142

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :  
RÉGIME D'INDEMNISATION**

A l'origine de la faute. 73:1,72  
BAC prend position. 74:1,39  
**Indemnisation:** assurance dite d'— sans égard à la responsabilité. 74:4,323; attitude officielle du BAC

sur la question de l'— sans égard à la responsabilité. 74:1,84; des réactions à l'— sans égard à la faute. 73:4,316; fonds d'— des victimes d'accidents d'automobile. 63:1,50; — sans égard à la faute dans l'état du Massachusetts et ailleurs. 73:2,163; loi pour assurer l'— des victimes d'accidents d'automobile. Essais critiques. G. Parizeau, M. Parizeau, R. Parizeau, E. Paquet. 61:3,150; loi pour assurer l'— des victimes d'accidents d'automobile et les responsabilités qui en découlent pour les courtiers et les compagnies d'assurance. E. Crevier. 61:2,79; loi pour l'— des victimes d'accidents d'automobiles. 64:1,35; un autre exemple d'— sans égard à la faute. 72:4,287

I.D.A. ou la convention d'indemnité directe à l'assuré. 69:3,234

Indemnité en cas de décès: trois modes de calcul. 73:3,242

Théorie de la faute en regard des tendances récentes. M. Parizeau. 63:1,1

Théorie de la faute et le règlement des sinistres en assurance automobile. 65:2,146

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :**  
**RESPONSABILITÉ CIVILE**

A quel âge peut-on conduire une voiture automobile dans la province de Québec. 62:3,169

Automobile volée et les dommages aux tiers. 56:1,36

De l'utilisation d'un camion pour aller prendre un repas. 63:3,171

De la conduite d'un camion par un cardiaque. 65:4,213

Droits et obligations des automobilistes aux croisements des rues. L. P. Gagnon. 42:2,67

Du risque de chargement et de déchargement en assurance-automobile. 55:4,125

Du vol des pneus et jantes en assurance-automobile. 49:2,71

Employé au volant d'un camion emprunté est-il garanti? 57:4,177

En vertu de la section C du contrat, l'assureur est-il responsable des dommages causés indirectement à l'automobile, à la suite d'un accident? 51:2,86

**Responsabilité:** de l'automobiliste envers le passager. G.M. Desaulniers. 39:4,181; de la — du conducteur envers ses parents. 62:2,128; de la — du patron dans le cas d'un accident d'automobile. 61:2,113; de la — personnelle du chauffeur en assurance-automobile. 48:4,187; deux cas de — civile à signaler en marge du rapport Gauvin. 74:3,208; la part de — de la personne transportée. 73:1,63; — du garagiste qui essaie une voiture après la réparation. 66:4,304; — civile et rentes indexées. 73:3,232

Risque des personnes transportées en assurance automobile. 47:3,153

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :**  
**RISQUE ASSIGNÉ**

**Risque assigné:** le comité des —. 63:1,38; problèmes du plan des —. 67:3,165; résultats des — aux Etats-Unis et au Canada dans l'assurance automobile. 61:1,4; résultats. 62:1,34; résultats des — en assurance automobile. 51:1,37; les —. 65:4,206

**ASSURANCE-AUTOMOBILE :**  
**TARIFICATION**

**Tarif d'assurance-automobile:** l'augmentation du —. 45:1,18, 71:3,218; comment se font les —. 47:4,173; comment le — est calculé en France et comment il l'est à l'étranger. 62:3,195; la C.U.A. et le —. 54:4,160; les contradictions du —. 54:3,87; la hausse du —. 50:4,145; le nouveau —. 43:1,21, 49:4,163, 53:1,22, 56:4,152, 62:4,209; pour une explication partielle de la hausse des —. 76:2,124; propos sur le nouveau —. 57:4,160; un peu partout les — semblent insuffisants. 64:1,47



**Tarification:** de quelques aspects de la — en assurance automobile. 62: 4,215; des plaisirs de la — automobile dans la province de Québec (ou l'art de se compliquer la vie). M. Masson. 62:2,96; introduction à l'étude de la — automobile dans la province de Québec. 51:2,56; pour une réforme de la — en assurance automobile. 64:1,65; psychologie appliquée à la — des risques automobiles. 61:1,7; — de l'assurance automobile par la prime modérée sur le risque. P.J. Delaporte. 64:3,91; la — automobile est-elle équitable. 67:1,54

Primes d'assurance automobile ont-elles augmenté depuis 1958 ? 64: 3,123

Primes d'assurance automobile sont bien élevées. 64:1,62

**ASSURANCE AVIATION**

Risque d'aviation en assurance sur la vie. 47:4,170

Assurance collective — voir **ASSURANCE GROUPE**

**ASSURANCE CONSTRUCTION**  
(voir aussi **CAUTIONNEMENT**)

Assurance des travaux en cours d'exécution. G. Parizeau. 61:4,211

Centralisation des assurances au cours de la construction. 63:3,176

'Completed Value Form' et les cofrages de bois. 54:1,12

De l'assurance d'un immeuble en construction ou en cours de réparation. 60:3,149

De quelques aspects de l'assurance des entrepreneurs. G. Parizeau. 64: 4,205

Des liens de droit entre entrepreneur et sous-entrepreneur. 60:2,78

Quand les travaux sont-ils terminés ? 73:3,247

Responsabilité de l'entrepreneur envers le propriétaire. M. Parizeau. 56:2,51

Risque de l'entrepreneur. 54:2,49

Assurance chômage — voir **ASSURANCES SOCIALES**

**ASSURANCE CRÉDIT**

Assurance des crédits à l'exportation. 45:3,99

Credit Insurance. E.A. Pearce. 75: 1,1

Assurance détournements — voir **ASSURANCE FIDÉLITÉ**

**ASSURANCE DOMMAGES** (voir aussi **ASSURANCES; DROIT DES ASSURANCES**)

Assurance contre le risque de guerre. 44:3,125

**Assurance de dommages:** de certaines difficultés en —. M. Parizeau. 66: 1,1; réflexions sur l'—. T. Poznanski. 59:2,90

**Personal Property Floater:** —. 51:3, 106, 47:1,16, 45:1,4; considérations sur la — et la Inland Marine Insurance. 43:1,20; — et Furrier's Customers Policies. 45:1,10

**ASSURANCE FIDÉLITÉ**

Assurance détournements: montant nécessaire. 75:2,158

Assurance contre l'infidélité des employés. 61:1,8

**ASSURANCE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES**

Assurance des frais supplémentaires (Extra Expense Insurance). 48:4, 190

**ASSURANCE GROUPE** (voir aussi **ASSURANCES SOCIALES; ASSURANCE VIE**)

**Assurance collective:** — et 'Mass Coverage'. G. Parizeau. 53:1,28; — au Canada. Vie, accident, maladie, caisses de retraite. G. Parizeau. 53:4,123

**Assurance groupe:** aspects actuels de l'— ou collective. G. Parizeau. 50:3,97; l'—. P. Vallérand. 36:2,53; opposition à l'—. 72:1,51

**ASSURANCE HABITATION**

**Améliorations locatives:** de l'assurance des —. 52:4,173, 72:2,155; intérêt assurable et les —. 60:3,139

**Article 1629 c.c.:** de l'— à nouveau. 72:2,163; police 'multiple des locataires' et l'—. G. Laberge. 73:2,139

Assurance des condominiums ou immeubles en co-propriété. 72:3,244

Assurance du risque locatif. 53:4,156, 53:3,118

**Avenant ampliatif:** dommages par l'eau et la glace, au sens de l'—. 52:4,176; mystères de l'—. G. Parizeau. 50:3,100

**Créancier hypothécaire:** droits du —. 59:3,177; peut-on assurer un immeuble au nom du —. 60:3,142

De quelques autres anomalies de l'assurance du risque locatif. 56:2,69

Discussion de l'assurance des loyers. G. Laberge. 62:1,29

Insuccès de la Householder's Policy. 47:3,123

R59 est-il un ballon d'essai? 58:3,158

**Responsabilité:** De la — civile des propriétaires d'appartements coopératifs. 62:1,44; du risque locatif et de la — civile du propriétaire envers les tiers. F.P. Brais. 49:4,165

Risque simple et ses résultats. 73:3,250

Risques de l'habitation. G. Parizeau. 40:2,87

Une nouvelle police pour les maisons d'habitation. 53:4,155

**ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE**

A la recherche d'un équilibre. 56:1,33

**Assurance contre l'incendie:** aperçu statistique de l'— au Canada, au

cours du dernier quart de siècle. G. Parizeau. 50:3,79; aspects statistiques de l'— au Canada. G. Parizeau. 60:2,69; chimie au service de l'—. P. Filion. 39:1,7; contrôle des sociétés d'— au Canada. G. Parizeau. 58:1,1; de quelques problèmes de l'—. G. Parizeau. 46:4,131; déflation, absorption et placement en —. G. Leblanc. 49:1,33; effervescence et bouculade en —. 55:1,23; en guise de préface à un livre sur l'—.

G. Parizeau. 60:1,23; évolution de l'—. G. Parizeau. 57:2,67; initiatives collectives en —. G. Parizeau. 59:3,171, 60:4,225; loi et les sociétés d'— au Canada. G. Parizeau. 58:4,211; modalités de répartition de l'—. 59:3,159; résultats en —. 55:1,25, 56:1,27; résultats sont mauvais, mais ils pourraient s'améliorer en —. 47:1,18; tendances nouvelles en — 1. assurances groupées 2. assurances tous risques. 59:1,44, 59:2,111

Causes de sinistres et les dommages imputables à l'incendie au Canada. 63:4,242

Commentaires sur quelques initiatives de la C.U.A. G. Parizeau. 55:2,68

Concurrence et collaboration. 43:2,76

Conférence des assureurs incendie indépendants. 43:1,23

Lutte contre l'incendie. 36:4,71

Mutuelles-incendies agricoles. G. Filion. 42:4,181

Pour une analyse plus étendue des sinistres-incendie. 68:2,146

Sociétés françaises devant le marché incendie. J. Beaudry. 60:1,1

Un coup de dé. 63:1,45

Vieux papiers. 39:3,145

**ASSURANCE INCENDIE:**

**CONTRAT D'ASSURANCE**

Article 1629 du c.c. s'applique-t-il dans le cas d'un occupant d'une chambre d'hôtel? 61:2,116

- Association des surintendants des assurances et le texte de la police-incendie. 48:3,147
- Assurance contre l'incendie:** antenne de radio ou de télévision est-elle comprise dans l'—. 54:1,9; arbitrage en —. 64:4,257; — et automobile. 64:4,240; — n'est pas qu'une affaire. 47:2,55; la C.U.A. et sa fonction de contrôle en —. 62:2,120; clause de franchise en —. 65:2,134; conditions statutaires en —. L. Lalande. 39:2,71; contrat d'—. G. Parizeau. 58:2,55; de quelques clauses de la police d'—. G. Parizeau. 64:1,1; des déclarations et réticences en matière d'—. L. Lalande. 40:1,7; du règlement des sinistres en —. J.C. Urquhart. 38:3,118; étude pratique de cinq solutions possibles au problème de la répartition de l'— d'une usine. 48:1,44; formes d'— proposées aux industriels pour répondre à l'érosion monétaire. R. Beineix. 76:1,1; les hôpitaux ont des besoins d'assurance: —. G. Parizeau. 67:4,251; intérêt assurable dans le contrat d'—. R. Desgroseilliers. 44:4,147; police ajustable ou 'declaration policy' en —. 48:1,38; police d'— en France. 61:1,52; problèmes à surmonter en — des risques industriels et de la perte consécutive des bénéfices. 72:4,257; que veut dire les mots "qui n'est pas autrement assuré" dans une police d'—. 54:3,91; tracés des plans d'—. J.S. Lefebvre. 43:1,6; une police d'— perpétuelle. 43:1,35
- Assurance de la prime. 47:2,85
- Biens immobiliers par nature ou par destination. 63:1,52
- Cas de l'explosion suivie d'un incendie. 48:2,96, 51:3,129
- Deductible Insurance. F.W. Wrenn. 60:4,219
- De l'amortissement des biens mobiliers ou immobiliers. 55:4,134
- De l'assurance des immeubles publics. 45:3,105
- De l'assurance du contenu des meubles incombustibles. 46:4,58
- De l'équilibre entre la valeur assurable et l'assurance. 46:3,136
- De l'indemnisation du bénéficiaire dans le cas d'un sinistre partiel. 60:2,85
- De la police à déclarations mensuelles. 73:1,61
- De quelques règles générales à tirer de la cause de Laurentian Colonies & Hotels Ltd. v. Alliance Insurance Co. of Philadelphia et autres intéressés. 51:2,88
- De la responsabilité civile envers les tiers en cas d'incendie. 49:3,91
- Garantie explosion s'applique-t-elle au cas d'une chaudière faisant explosion dans une maison de rapport? 54:1,7
- Intercalaire et ses clauses. G. Parizeau. 48:3,132, 58:3,136
- Persisting problems in underwriting major industrial fire risks, including business interruption: the picture in the United States. 72:4,248
- Police collective ou à quittance unique. G. Parizeau. 52:3,95
- Présomption de faute en cas d'incendie. 70:1,48
- Relevé des dommages doit être communiqué à l'assureur par l'assuré. 60:1,52
- Risque d'explosion et l'assurance. 48:4,180
- Some common sawmill fire hazard and how you can eliminate them. 66:4,307
- Subtilités de l'avenant ampliatif de la police incendie. 56:4,126
- ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE: CONTRAT SUPPLÉMENTAIRE**
- Contrat supplémentaire:** commentaires sur le —. G. Parizeau. 53:2,49, 53:3,91; — et le risque d'effondrement. 57:4,185; de l'application du — au dommage causé par des vagues poussées par le vent. 55:1,10; dommages par l'eau au sens du —.

58:4,220; explosion au sens de la police d'assurance contre l'incendie et du — R.59. 65:4,214

**ASSURANCE CONTRE  
L'INCENDIE: INCENDIE  
CRIMINEL**

De la difficulté de la preuve dans les incendies criminels. 67:1,52  
Des dommages causés par l'explosion d'une bombe. 63:3,173  
Incendies volontaires. 75:3,238  
Répression des incendies criminels. 74:4,333

**ASSURANCE CONTRE  
L'INCENDIE: RÈGLE  
PROPORTIONNELLE**

Règle proportionnelle: assurance à la valeur ou la — en assurance contre l'incendie. 69:4,316; clause des choses d'autrui et la — en assurance incendie. 74:2,74; clause de la —. 36:1,33; hausse des tarifs, — et indice d'échéance. 48:3,122; —. 53:2,39

**ASSURANCE CONTRE  
L'INCENDIE: TARIFICATION**

Augmentation du tarif incendie. 49:4,161, 72:2,137  
De la variété des taux en assurance contre l'incendie. 45:3,111  
Fire Insurance Rates in Canada. A. Pedoe. 37:2,95  
Tarification en assurance contre l'incendie. G. Parizeau. 59:3,131

**ASSURANCE CONTRE L'INTER-  
RUPTION DES AFFAIRES**

Assurance perte des bénéfiques et frais généraux. R. Couture. 50:2,59  
Assurance profits: aperçu de l'— et des frais généraux au Canada. G. Parizeau. 51:1,10; —. 61:1,16; — et le risque d'émeute. 65:3,228; —. G. Parizeau. 59:2,63; —: considérations en marge de quatre livres. 57:1,52; clauses de l'— et frais généraux. 57:4,168; de quel-

ques solutions pratiques au problème de l'—. 54:3,78; notes et commentaires sur l'—. 49:3,123; notes et commentaires sur l'— et des frais généraux. G. Parizeau. 49:2,67; une — simplifiée. 54:2,60

Business Interruption Insurance. F. Gray. 62:1,7

Persisting Problems in underwriting major industrial fire risks, including business interruption: the picture in the United States. A.B. Kelly. 72:4,248

Précisions sur l'assurance des bénéfiques et des frais permanents. G. Parizeau. 37:4,148

Assurance maladie — voir **ASSURANCES SOCIALES**

**ASSURANCE MARITIME** (voir aussi **ASSURANCES TRANSPORTS**)

Assurance maritime: —: responsabilité du courtier. 70:1,12; du sens à donner aux mots 'laid up and laid out commission' dans la police d'—. 62:3,174; navigabilité des eaux de l'Arctique et la question des —: exemples des eaux littorales du Nouveau Québec. M. Brochu et R. Simpson. 71:2,98

Assureurs maritimes prennent l'initiative. 73:3,236

Rapport Darling: — et l'assurance maritime. 72:2,138; séquelles du —. 73:1,51, 73:2,155

Yachting et ses dangers. 64:4,252

**ASSURANCE MUTUELLE**

Assurance mutuelle: — et assurance à primes fixes. 44:3,115; billet de dépôt en —. D. Dansereau. 40:1,35; de l'— en agriculture. C. Gagné. 38:1,33; deuxième rapport annuel de la Société mutuelle d'assurances générales (—) de l'U.C.C. 47:1,8

Mutuelles incendies agricoles. G. Filion. 42:4,181

Assurance profits — voir **ASSURANCE INTERRUPTION DES AFFAIRES**

**ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE**

**Responsabilité civile:** assurance contre la — est-elle utile? 46:4,151; assurance de —, facteur de sécurité. M. Parizeau. 53:3,85, 54:4, 123; assurance de — se gâte. 68:1,77; assurance de — : produits et travaux. 69:2,114; des mots accidents et événements dans la police de —. 61:3,194; engagement de l'assureur dans une police d'assurance de —. 56:2,74; exclusion: 'care, Custody and control' dans la police de —. 54:2,55; immobilisme en assurance de —. 67:3,221; interprétation de la clause 'property under care, custody and control'. 53:1,36; marché de Londres et l'assurance de —. 62:1,38; quantum des dommages-intérêts en assurance de —. 70:3,229; sens du mot 'accident' en —. 51:3,132

**ASSURANCES SOCIALES**

Allocations familiales. 44:2,85, 45:2,51  
 Du plan Beveridge au plan Marsh. 43:1,27; rapport de Sir William Beveridge sur l'assurance sociale et les services connexes. 43:4,121  
 Initiative privée et la sécurité sociale. 47:3,127  
 Plan Marsh. 43:2,74  
 Plan de sécurité sociale au Canada. 43:2,41  
 Politique sociale au Québec: d'une étape à l'autre. J. Parizeau. 65:2,73  
 Sécurité sociale et sécurité individuelle. Mc M. Faribault. 53:1,1  
 Unified Social Security and the Chances involved. 43:4,142

**ASSURANCES SOCIALES:  
 ACCIDENTS DU TRAVAIL**

Assurance relative aux accidents du travail. C. Moreau. 63:4,205  
 Commission des accidents du travail et son personnel. 70:1,57  
 Du recours de la commission des accidents du travail. 69:1,45  
 Modifications apportées à la loi des accidents du travail. 63:2,113  
 Note d'honoraires du médecin après un accident du travail. 69:1,60

**ASSURANCES SOCIALES:  
 ASSURANCE CHÔMAGE**

**Assurance-chômage:** caisse d'—. 51:1,3; fonds d'—. 63:1,36; nouveau barème d'indemnisation de l'—. 71:1,60; rapport du comité d'enquête relatif à la loi sur l'—. 63:2,125; vers la disparition du fonds d'—. 61:4,223

**ASSURANCES SOCIALES:  
 ASSURANCE MALADIE**

Assurance hospitalisation et ses surprises. 66:2,105  
**Assurance maladie:** insuffisances de l'—. 46:1,46; pour une — satisfaisante. 56:2,82; statistiques annuelles de la Régie de l'— du Québec, 1971. 73:2,143  
**Assurance santé:** — en Angleterre. 51:3,125; — au Canada. 57:3,162; propos sur l'—. 66:4,217  
 Faiblesse de l'assurance contre les accidents et la maladie. 54:4,146  
 Médecine d'Etat et Assurances sociales. 54:1,37  
 Médecins, hôpitaux et sécurité sociale. 54:1,20  
 Nouvelle loi d'hospitalisation. 61:4,217

**ASSURANCE TITRES**

Droit de propriété d'un titre volé. 70:4,296

**ASSURANCE TRANSPORTS (voir aussi ASSURANCE MARITIME; ASSURANCE AVIATION)**

Assurance transports. L.G. LeBlanc. 44:1,1

Sens et portée des assurances dites Inland Marine ou Inland Transport Insurance. 36:4,138

**ASSURANCE UNIVERSITÉS**

Aspects particuliers de l'assurance des universités. 71:3,199

Aspect nouveau de la responsabilité civile des universités. 70:4,295

**ASSURANCE SUR LA VIE** (voir aussi **DÉMOGRAPHIE; TERMINOLOGIE DES ASSURANCES; RÉGIMES DES RENTES**)

**Assurance sur la vie:** aperçu statistique de l'—. G. Parizeau. 35:1,7; — au Canada et dans le reste du monde. 56:4,155; — dans le monde. 58:1,34; — et la situation économique au Canada. 60:3,134; — au sortir de la crise. G. Parizeau. 36:2,91; Considérations sur certains aspects de l'— au Canada. 61:1,20; de quelques aspects de l'— aux Etats-Unis. 63:2,86; forces et faiblesses de l'— au Canada. G. Parizeau. 49:3,99; Guertin Laws aux Etats-Unis. T. Poznanski. 48:4,163; importance et répercussions de l'— au Canada. G. Parizeau. 39:3,113; Lloyd's, London et l'—. 72:2,145; Note statistique sur le marché de l'—. J. Parizeau. 57:4,152; réflexions sur certains aspects de l'— au Canada. 60:2,88

**Résultats annuels: (1939)** 40:1,56; **(1939-1954)** 56:3,87; **(1950-1967)** 70:4,278; **(1951)** 51:3,101; **(1952)** 53:1,31, 52:4,144; **(1960)** 62:4,224, 61:1,12; **(1961)** 62:4,222; **(1963)** 64:4,239; **(1964)** 65:3,227; **(1970)** H. Belzile. 70:2,109

**ASSURANCE SUR LA VIE: ANALYSE DE LA SITUATION CANADIENNE**

**Assurance sur la vie:** — au Canada et les affaires. 49:2,57; comment

se traitait l'— au Canada au début du XIXe siècle. 38:2,103; commission Carter et l'—. 68:3,217; Confédération et les sociétés d'—. 38:1,54; inflation, l'— et l'Etat. 51:1,5; un nouveau cours d'—. 46:3,141

Beveridge Report and Life Insurance — A Canadian Point of View. A. Pedoe. 43:4,148

Problèmes et promesses des années '70. E.G. Schafer. 70:2,98

Voyons-y ou l'on y verra pour nous. 46:3,141

61

**ASSURANCE SUR LA VIE: CONTRAT D'ASSURANCE**

Analyse de succession. J. Laureys. 38:1,17

Ainsi parlèrent de la 'Non-Inter-course Rule' X assureur et Z courtier d'assurances. 39:4,187

Assurance entre époux. A.R. Gagné. 35:1,20

**Assurance sur la vie:** annulation et déchéance des polices d'—. 47:3,129; — 56:1,30; — des mineurs. P. Carignan. 37:4,155; — appliquée aux affaires. W. Lavigne. 48:1,28, 48:2,88, 48:3,125, 49:1,15; — et les associés. P. Carignan. 41:4,163; — et assurance accidents au sens d'un jugement récent. 76:3,169; — à la croisée des chemins. 76:4,277; — au service du public. 44:3,118; — et la stabilité monétaire. T. Poznanski. 50:2,67; — temporaire. 64:3,119; — temporaire accorde trente jours de grâce. 55:1,18; de l'— pour les anciens combattants. 45:1,14; de l'entrée en vigueur du contrat d'—. C.E. Brouillet. 39:4,193; déclarations de l'assuré dans le contrat d'—. P. Carignan. 36:1,40; droit de l'—. J. Nadon. 36:3,117, 38:4,193, 37:1,34; droits de l'assuré dans le contrat d'—. A.R. Gagné. 36:1,35; du calcul des primes pures des —. A. Dollo. 37:2,61; du calcul des primes en —. P. Vallérand.

- 37:1,1; essai de classification des polices d'—. G. Parizeau. 50:4, 149; étude de droit comparé du contrat d'—. M. Cordeau. 41:2,57; étude sur la table de mortalité. P. Vallérand. 40:3,109; guerre et la police d'—. 45:3,97; importance des affaires de groupe en —. 64:3, 121; nécessité d'un programme d'—. W. Lavigne. 47:3,148; petit problème d'—. 75:1,26, 75:4,299; pour une meilleure compréhension de l'—. G. Parizeau. 40:4,133; propagande en —. J.C. Martin. 47:1,22; remarques sur la clause de 'double indemnité' dans les contrats d'— et la fréquence des accidents mortels. T. Poznanski. 50:4,135; risque d'aviation en —. 47:4,170; sélection des risques en —. P. Vallérand. 36:4,75; une police d'— indexée. 76:2,135
- Bénéficiaire:** A qui attribuer le bénéfice de la police. A.R. Gagné. 38: 3,155, 37:4,141; de l'octroi du bénéfice en assurance sur la vie. P. Carignan. 35:1,23; droits et devoirs du — en assurance sur la vie. G. Parizeau. 37:3,127; droits de l'épouse —. P. Carignan. 41:3,89; du calcul de la prime annuelle exigible pour le bénéfice en cas d'invalidité. G. Lafrance. 35:2,53; du prédécès du — en assurance sur la vie. P. Carignan. 37:3,141; un mémoire de la Chambre de Commerce de Montréal sur les droits de l'assuré et sur ceux de la femme — du contrat d'assurance sur la vie. 41:3,95
- Clause de double indemnité. 46:2,53; remarques sur la clause de 'double indemnité' dans les contrats d'assurance sur la vie et la fréquence des accidents mortels. T. Poznanski. 50:4,135
- Dividendes annuels ou quinquennaux. P. Carignan. 40:4,189
- Faut-il s'assurer? T. Belzile. 38:2,87
- Fumeurs de cigarette: risques aggravés? M.P. Launy. 70:1,1
- Labor Drops Insurance. 47:1,9
- Life Insurance incommunity of property. R. Morin. 48:1,1
- Life Insurance and the Problem of Dependency. A. Pedoc. 41:2,45
- Married Women and Life Insurance. B. Claxton. 42:4,135
- Médecine de l'assurance. M.P. Launay. 71:1,1
- Modifications à la loi de l'assurance des maris et des parents. 42:1,5
- Notions générales d'assurabilité. Dr E.P. Benoit. 37:2,71, 37:3,148, 38:4,229, 38:1,27, 38:3,113, 39: 4,165
- Prescription des contrats d'assurance sur la personne. P. Carignan. 36: 4,117
- Règles élémentaires de la documentation médicale des risques vie. M.P. Launay. 70:2,115
- Suicide:** — est une cause possible de nullité du contrat d'assurance-vie, mais il doit être prouvé. 62:4,255; — en assurance sur la vie. 49:2,79; — et assurance vie. A.R. Gagné. 40:2,61
- 'Switching':** —. L. Ladouceur. 38: 1,21; considérations sur le — ou 'twisting'. G. Parizeau. Mise au point. L. Ladouceur. 38:2,61; le — est-il toujours un crime? L. Ladouceur. 37:2,109
- Tables de mortalité:** —. T. Poznanski. 47:3,109; étude sur la —. P. Vallérand. 40:3,109; origines et usages des —. 39:2,61, 40:4,177
- ASSURANCE SUR LA VIE:**  
**CONTRAT D'INVALIDITÉ**
- Invalidité:** assurance vie et les bénéfices en cas d'—. T. Belzile. 35: 2,39; aspect juridique de la clause d'— dans l'assurance sur la vie. A.R. Gagné. 35:2,45; clause d'— et la loi des maris et parents. 64: 3,149; calcul de la prime annuelle exigible pour le bénéfice en cas d'—. G. Lafrance. 35:2,53

**ASSURANCE SUR LA VIE:**

**FISCALITÉ**

- Abattement d'impôt sur les primes-vie et invalidité. 75:2,166
- Assurance sur la vie et les droits de succession. J. Casgrain. 36:3,97
- Assurance vie, guerre et impôt sur le revenu. J. Derome. 42:3,87
- Assurance sur la vie et l'impôt provincial. 70:1,41
- Droits successoraux dans la province de Québec. J. Casgrain. 36:1,11
- Mémoire adressé aux inspecteurs de l'impôt par la commission de l'impôt sur le revenu. 42:3,96
- Mémoire de l'A.C.C.A. sur la réforme fiscale. Document. 70:2,164
- Nouvelle loi d'impôt concernant la déductibilité d'une partie de la prime d'assurance-vie du revenu imposable est-elle avantageuse? J. Lévesque. 57:3,153

**ASSURANCE SUR LA VIE:**

**GÉNÉRALITÉS**

- Liste des agents d'assurance sur la vie dont le permis était en vigueur. 50:3 à 63:3; 38:2 à 49:2

**ASSURANCE SUR LA VIE:**

**GESTION**

- A propos de la révision des rapports financiers des compagnies d'assurance-vie. C.D. Brouillard. 75:4, 312
- Agents, sachez travailler. A. Desmarais. 46:1,15
- De la rémunération des agents d'assurance sur la vie. 45:1,7
- Mémoire de l'A.C.C.A. présenté à la commission d'enquête sur les groupements des sociétés au Canada. 76:2,116
- Mutualisation des sociétés à fond social et le plafonnement des capitaux étrangers en assurance sur la vie. G. Parizeau. 66:2,79
- Notes sur la comptabilité des sociétés d'assurance sur la vie. A. Leroux. 47:2,63

Psychologie et technique de la vente en assurance sur la vie. J. Derome. 45:1,33

**Placement:** assureurs-vie et les actions ordinaires. 70:2,140; capital ou revenu. T. Belzile. 35:1,13; de l'emploi des capitaux assurés. 46:2,54; d'où viennent et où vont les fonds de l'assurance-vie. 45:1,7; notes critiques sur la manière de calculer le rendement moyen des —. T. Poznanski. 66:1,23; notes sur les — des compagnies d'assurance vie canadiennes dans les titres d'entreprises. J. Parizeau. 61:2,69; — des sociétés d'assurance-vie aux Etats-Unis. 47:4,168; rapport annuel des sociétés d'assurance vie au département des assurances. A. Leroux. 48:1,17, 48:2, 75; rendement des fonds en assurance vie. 47:1,6

**Réserve mathématique:** —. A. Léveillé. 37:1,13; — et la loi. A.R. Gagné. 37:1,22; sur un problème de l'assurance-vie: le sort de la — au décès de l'assuré. T. Poznanski. 49:4,175

Should the life insurance agent handle general insurance matters? M. Parizeau. 63:4,221

Sources et répartition des bénéfices en assurance sur la vie au Canada. G. Parizeau. 50:1,12

Sources de bénéfices des sociétés d'assurance sur la vie. 46:4,165

Valeurs garanties. T. Belzile. 37:1,27, 37:2,117

Ventes d'assurance sur la vie. 43:3, 121

**ASSURANCE SUR LA VIE:**

**RESPONSABILITÉ**

De la responsabilité de l'agent d'assurance sur la vie. D. Dansercan. 41:4,153

Devoirs de l'agent d'assurance sur la vie. J. Derome. 36:4,121

Rôle et formation de l'assureur-vie. P. Audet. 45:1,23



## ASSURANCES

### ASSURANCE CONTRE LE VOL (voir aussi **DROIT DES ASSURANCES**)

**Assurance contre le vol:** — des marchandises. 53:3,105; les hôpitaux ont des besoins d'assurance IV — G. Parizeau. 67:4,291; introduction à l'étude de l'—. G. Parizeau. 45:2,83

Du vol avec effraction. 49:2,78

### ASSURANCES

**Associations: C.U.A.:** de certaines anomalies dans le dernier recueil de la —. G. Laberge. 64:1,27; rapport du directeur général de la — à la réunion de juin 1962. 62:2, 123. Une triple initiative de la Chambre de Commerce de Montréal. 39:4,201; La Coopérative Commonwealth Federation et l'assurance. 44:4,144; IXth Hemispheric Insurance Conference. 64:4,234; Le discours du président de l'Independent Underwriters Conference. 62:2,117

Assurance au bénéfice de l'entreprise. M. Parizeau. 65:1,1

Assurance finance-t-elle l'entreprise? 48:4,177

Assurance au service du public. 43:3,106

Assurance et épargne. 46:4,147

Compagnies d'assurance et le logement. 45:4,187

Compartimentage des agents et des assureurs. 45:1,13

**Concurrence:** Bienfaits et méfaits de la —. G. Parizeau. 62:2,69; — en marche. 62:4,236; — dans l'assurance directe. 73:2,150; — et ses effets dans l'assurance au Canada. 75:4,332

Du coût d'administration d'une société d'assurance. 77:4,284

Des syndicats d'assureurs au Canada. 45:1,29

Effondrement des structures sociales et ses conséquences en matière d'assurance. 72:3,194

Evolution de la conscience publique en assurance. P. Forget. 37:3,160

Fair Plans. 72:3,238

Indemnité d'assurance et adjudication des dommages. P. Carignan. 42:2,65

Inflation et l'assurance. 71:3,216

Insuffisance des tarifs, contrôle des dépenses, collaboration du public: commentaires sur des propos du surintendant des assurances. 66:4, 252

Internationalism: A way to survival. A. Ross. 73:2,170

Introduction à l'étude de l'assurance. G. Parizeau. 40:4,195

Messieurs les assureurs, attention. 77:4,283

Maréchaux-ferrants et agents d'assurances. 37:3,179, 38:4,220, 38:1,1

Pour une meilleure connaissance de l'assurance. G. Parizeau. 43:1,1

Pour une revision des conditions statutaires. 47:4,162

Pourquoi s'assure-t-on et comment? 57:1,20

Sur la règle proportionnelle. T. Poznanski. 42:2,41

Sur un discours de M. Georges LaFrance et de M. Arthur B. Wood. 45:4,197

Types d'assureurs au Canada. G. Parizeau. 57:3,133

The Unreasonable Man — A Commentary. A.H. Ross. 75:1,60

Une remarquable conférence de M. Kenneth R. MacGregor. 58:3,162

### ASSURANCES: CANADA

**Résultats: (1934)** 35:1,3; **(1935)** 36:1,25; **(1936)** 36:4,113, 37:1,49; **(1943)** 43:1,24, 44:2,86; **(1944)** 44:1,21; **(1945)** 46:3,139; **(1946)** 47:4,163; **(1948)** 48:4,171; **(1953)** 55:1,25, 54:1,3; **(1955)** 55:3,81; **(1956)** 57:1,4; **(1959)** 60:1,17; **(1960)** 61:3,181, 61:3,182, 61:1,1, 60:3,129; **(1962)** 63:4,234, 63:1, 31; **(1963)** 64:3,126, 64:1,38; **(1964)** 64:2,69, 65:3,225; **(1965)** 66:2,110, 65:3,153, 66:4,287; **(1966)** 66:3,177, 67:2,151; **(1967)** 68:2,89, 68:1,88; **(1968)** 69:4,326, 69:3,222, 69:2,99; **(1969)** 70:2,89,

70:3,230, 69:3,236, 70:1,43;  
**(1970)** 71:2,89; **(1971)** 72:2,97,  
 72:1,60; **(1972)** 73:2,157, 73:1,50;  
**(1973)** 74:2,97, 74:2,122, 73:2,  
 121, 75:4,340; **(1974)** 76:4,342,  
 75:4,307, 75:2,151, 75:2,129;  
**(1975)** 76:1,52, 76:3,182, 76:2,83,  
 75:2,97, 76:2,123, 75:3,249, 76:  
 1,58, 76:2,107

**ASSURANCES: ÉTATS-UNIS**

Assurance I.A.R.D. aux Etats-Unis.  
 76:1,57  
 Assurance et la loi contre les trusts  
 aux Etats-Unis. 44:4,140, 45:4,195  
 Capitaux américains au Canada et  
 l'assurance. 56:1,14  
 Marché des assurances aux Etats-  
 Unis en 1974. 74:2,111  
 Rapport du chiffre d'affaires au sur-  
 plus de certaines sociétés améri-  
 caines. 75:4,327  
 Résultats de vingt ans aux Etats-Unis.  
 49:2,54

**ASSURANCES: EUROPE**

Assurance britannique et le Marché  
 Commun. 63:1,44  
 Assurance française à l'étranger. 75:  
 2,154  
 Assurance et le Marché Commun.  
 73:2,145  
 Bourse des Assurances de Paris. 53:  
 1,15  
 Essor de l'assurance en Allemagne  
 occidentale après la réforme mo-  
 nétaire de juin 1948. L. Quinet.  
 51:2,47  
 Industries nationalisées en France.  
 47:2,103  
 Statut des agents généraux d'assu-  
 rance en France. 47:2,106, 47:3,  
 157

**ASSURANCES: PAYS AUTRES**

Assurance et le Tiers-Monde. P.L.  
 Moussa. 68:4,243  
 Assurance et la réassurance en Amé-  
 rique Latine. A. Costa. 64:3,137  
 Nationalisation des assurances en  
 Argentine. 47:2,60

**ASSURANCES: ENSEIGNEMENT**

**Enseignement:** — des assurances en  
 Belgique, M.L. Renard. 48:1,52;  
 — des assurances aux Etats-Unis.  
 48:2,103; ordinateur dans l'— des  
 assurances. 69:2,127; Université  
 Laval et l'— de l'assurance. 76:3,  
 173

Examens de compétence pour les  
 agents et courtiers d'assurances.  
 45:2,56

Questions d'examen de l'American  
 Institute for Property and Liability  
 Underwriters. 46:3,128, 47:1,42

Sur deux cours d'assurances au Ca-  
 nada et aux Etats-Unis. 45:3,108

Un centre de recherches en assurance  
 à Bryn Mawr Campus. 69:2,124

**ASSURANCES: LÉGISLATION**

A propos des lois et des textes d'as-  
 surances. 44:2,87

Commentaires sur certains articles du  
 projet de loi sur les assurances au  
 Québec. 74:1,1

**Contrôle:** Assurance et le — officiel  
 au Canada. 76:4,341; — des assu-  
 rances au Canada. 61:1,39; — des  
 affaires d'assurances par le gou-  
 vernement fédéral. 63:3,192; —  
 des assurances et la constitution de  
 1867. G. Parizeau. 64:3,132; du  
 — des assurances au Canada: évo-  
 lution et aspect actuel. G. Pariz-  
 eau. 68:4,264; évolution du —  
 des assurances. 74:1,41; de la ré-  
 partition des primes entre les —  
 provinciaux et fédéral. 55:3,93;  
 instabilité et efficacité du — fédé-  
 ral des assurances. 43:2,73

De l'autorité fédérale ou provinciale  
 en matière d'assurances. 77:4,290

De quelques mesures d'auto-défense.  
 64:3,127

Des pouvoirs plus précis pour le  
 surintendant des assurances. 65:2,  
 147

Intervention de l'Etat dans l'assu-  
 rance au Canada. G. Parizeau. 52:  
 4,149, 52:1,9

Jurisdiction over insurance. 63:1,54

- Loi 7 et son application. 75:1,98  
 Notre législation d'assurance. D. Dansereau. 44:3,105  
 Pour un conseil provincial des assurances. G. Parizeau. 62:1,1  
 Pour une nouvelle législation des assurances au Québec. M. Parizeau. 64:3,103  
 Pouvoirs du surintendant des assurances dans l'Alberta. 45:1,21  
 Quand la marmite bout. 76:1,53  
 Quelques autres observations sur certains articles du projet de loi des assurances au Québec. T. Poznanski. 74:3,237  
**Rapport** de la Commission des assurances de la Chambre de Commerce sur certaines réformes à apporter aux lois qui régissent les assurances dans la province de Québec. 51:4,131; — Rowell-Sirois et les assurances. 41:4,195; — Tremblay et la législation sur les compagnies d'assurance. 56:1,1  
 Révision des lois d'assurance. 49:2, 66, 63:2,113  
 Sur deux initiatives récentes du service des assurances. 45:3,98  
 Trois projets gouvernementaux de source différente; la Saskatchewan se constitue assureur; le gouvernement fédéral. 45:4,183  
 Une commission d'enquête pour la révision des lois d'assurance. 45:3,104

**ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES** (voir aussi **ASSURANCE HABITATION; SINISTRES**)

- Les assurances complémentaires: 1. Contrat ou couverture supplémentaire; 2. L'assurance des loyers; 3. L'assurance des tremblements de terre; 4. L'assurance des dommages par l'eau. 59:1,23, 59:2,105

**CAUTIONNEMENT**

- Aspects légaux de l'assurance-garantie. J. DeBilly. 63:3,200  
**Cautionnement:** assurance —. 55:2,17, 64:3,154; assurance — des

- entrepreneurs. 54:1,13; — et assurances. 56:4,117; du recours contre l'endosseur en matière d'assurance —. 61:3,188  
 Garantie d'exécution du contrat. 62:4,239; garantie d'exécution du contrat est-elle une assurance? 61:3,195  
 Garanties de soumission de contrat. 64:1,33

**CENTRALES NUCLÉAIRES** (voir aussi **TERMINOLOGIE DES ASSURANCES**)

- Des installations nucléaires et de l'usage courant des corps radioactifs. 75:3,248  
 Nuclear Energy and Insurance. H.W. Francis. 77:4,232  
 Risque d'explosion et de contamination dans l'industrie nucléaire. 56:1,49  
 Risque de radioactivité et l'assurance. G. Parizeau. 57:4,137

**CHAUDIÈRES ET MACHINES** (voir aussi **ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE; SINISTRES**)

- Assurance dite "Boiler explosion and machinery, use and occupancy". 54:3,96  
 Contrats supplémentaires 'K' et 'L' et l'explosion des chaudières. G. Parizeau. 70:1,9  
 Exposition des gaz de combustion. 57:4,187  
 Garantie explosion dans l'avenant de couverture supplémentaire. 66:1,55  
 Hôpitaux ont aussi des besoins d'assurance III Assurance dite d'explosion des chaudières. G. Parizeau. 67:4,289

**COMPAGNIES D'ASSURANCES** (voir aussi **ASSOCIATIONS; LLOYD'S**)

- C.U.A.: La — et ses problèmes. 69:2,130

Comment les grandes compagnies d'assurances résistent aux coups durs et comment les autres pourraient éviter d'en pâtir. 66:1,51

**Commercial Union:** le groupe —, entreprise internationale. 75:2,154  
 Depuis 1847: histoire de la compagnie d'assurance-vie du Canada à Toronto. 70:4,286

Des capitaux canadiens se portent acquéreurs de sociétés d'assurances détenues à l'étranger: un mouvement en sens contraire. 66:2,121

**Drouot:** une initiative remarquable: le groupe — à Marly-le-Roi. G. Parizeau. 66:4,282

En marge d'une conférence de M.W. W. Foot sur les sociétés canadiennes d'assurance. 68:4,309

**Guarantee:** Centenaire de la — Company of North America. 72:1,94

**Hartford:** I.T.T. et la Hartford. 70:1,42

**London:** Fusion de la Royal et de la — Lancashire. 61:1,11; the — Insurance. 63:4,245; la — Life a un siècle d'existence. 75:4,331

**Mutuelle:** le 150<sup>e</sup> anniversaire d'une société mutuelle: la — d'Alsace et de Lorraine. 69:4, 319

**Société:** — d'assurance des Caisses populaires pend la crémaillère. 66:3,194; — des Artisans: un siècle d'expansion 1876-1976. 76:4,339

**Sun Life:** — a cent ans. 71:1,56; le 255<sup>e</sup> anniversaire du Sun Insurance Office. 35:3,69

Une page dans la petite histoire de l'assurance au Québec. M. Tremblay. 74:2,121

**COURTIER D'ASSURANCES** (voir aussi **RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: COURTIER D'ASSURANCES**)

**Association des courtiers d'assurances de la province de Québec:** —. 46:3,146; le 50<sup>e</sup> anniversaire du 'Courtier d'Assurances'. 74:4,328; la Corporation des courtiers d'assurances. 63:2,111, 63:2,91; pour

une chambre des courtiers et des agents d'assurances. 45:4,191; pour une chambre syndicale des agents et des courtiers d'assurances. 44:4,137; pour une corporation des agents et des courtiers d'assurances. G. Parizeau. 45:3,91; règlements de —. 65:1,67; le syndicat des courtiers et ses problèmes. 73:1,25

**Cabinet de courtage d'assurances:** du revenu par employé dans les grands —. 76:3,178; fusion des —. 68:4,134; les grands — américains et canadiens. 75:3,253; pour mesurer le rendement de votre —. 69:1,65; regroupement des entreprises de —: une nécessité malgré les difficultés. M. Parizeau. 72:3,189; tendance à la centralisation du —. 66:4,296

**Courtage:** Constatation des usages du — d'assurances terrestres. 60:2, 117; gouvernement ontarien et le — d'assurances. 75:3,236; projet de statut du —. 48:4,203

**Courtier d'assurances:** Jean Charles d'Autcuil et les —. 71:1,58; avenir du — au Canada. 68:2,137; code moral du — en France. 60:3,177; considérations sur les fonctions du — et de l'agent d'assurances. G. Parizeau. 44:2,161; — et l'interprétation du contrat. 61:3,191; — a-t-il un recours contre son client lorsque son mandat est annulé? 63:4,247; —, cet être hybride. 54:1,2; —, mandataire. 58:4,223; —, mandataire occasionnel de l'assureur. 57:1,49; — au service du public. G. Parizeau. 44:2,55; — au conseil d'administration. 74:4,318; — n'est-il qu'un parasite? 72:2,149; évolution du métier de —. 76:3,174; fonctions du — dans un monde changeant. 43:2,77; les intermédiaires: l'agent et le —. G. Parizeau. 59:1,1; le nouveau —. 66:2,117; le nouveau statut juridique du — et sa fonction dans la province de Québec. 64:4,240; pitié pour les —. 76:3,176; pour

## A S S U R A N C E S

l'élaboration d'un statut du —. 47: 1,37; quelques types du —. 44: 2,65

Envahissement du marché par les capitaux américains. 72:2,147

Soumissions, expertises et jeunes professions. M. Parizeau. 65:2,125

### DÉMOGRAPHIE

Baisse du taux de mortalité. 61:1,14

De la revanche des berceaux à l'élite qualitative. G. Parizeau. 67:1,19

68 Immigration and Canadian Economic Development. J. Parizeau. 63:1,16

Madame ne veut pas d'enfants et le résultat. 70:2,146, 73:3,233

**Population:** — et peuplement au Canada. 62:1,40; — au Canada. 46: 4,167; mobilité de la — américaine. 72:3,240

Quelques réflexions en marge des tables de mortalité publiées par le bureau de la statistique du Québec. T. Poznanski. 73:1,1

Quelques réflexions sur la natalité au Québec et sur les problèmes connexes. T. Poznanski. 73:3,189, 74:4,304

Une nouvelle table de mortalité aux Etats-Unis: CSO 1958. 62:3,156

### DIVERS

Accident d'avion, menace pesant sur l'entreprise. 64:3,130

Affaire de la Santa Maria. 61:1,10

Aperçu de la classe moyenne au Canada français. 63:3,165

Apollo 8. 69:4,323

'Assurances' renaît. 35:1,1

Art à l'usine. 66:3,193

La B.C.N. fête son centenaire. 74: 2,128, 75:4,330

Bibliothèques d'assurances. 38:3,159

Canalisation du Saint-Laurent. 55: 4,116

Carrières de la finance. G. Parizeau. 45:4,167

Cybernétique et nous. 69:1,66

De l'audace des syndicats et des tergiversations des pouvoirs publics. 66:3,180

Dernière étape d'une lente évolution constitutionnelle. 52:4,141

Dernier emprunt de la Ville de Montréal. 47:4,168

Des francophones aux postes de commande. 74:1,30

Deux aspects de l'automatisation. 64: 1,47

Deux drames: une constatation. 73: 1,37

Discours de la Reine aux Fêtes du Centenaire. 67:2,160

Edition au début du XIXe siècle. 75:2,145

En marge du septième emprunt de la victoire. 45:4, 188

Enseignement supérieur et ses limites. 66:2,135

Etatisation de la médecine en Angleterre. C.E. Gravel. 50:1,28

Etoile de Nixon pâlit à l'étranger. 74: 4,326

Exposition 1964 et grandeur de New York. 64:2,86

Grandeur et deuils de la Manicouagan. 69:4,322

Grève sauvage chez les pompiers. 75: 1,27

Hôpitaux. image d'une société bouleversée. 76:3,169

Incapacité juridique de la femme mariée. 47:4,167

Insécurité sociale. M. Tremblay. 76: 4,309

Journal. G. Parizeau. 69:2 à 76:4

Lentéurs de l'appareil judiciaire. 71: 1,61

Manitoba Manifesto. 73:1,35

Moment est venu d'acquitter notre dette. D. Frémont. 44:1,33

Montréal. R. Blanchard. 50:1,1

Morts n'en parleront jamais. 67: 3,223

Napoléon 1er à Londres. 61:4,208

On being a Canadian. Sén. M. Lamontagne. 73:4,294

Origin and use of fire mark. 44:4,169

Pédantisme et l'humain en instruction. 72:1,93

Père et fils en affaires. G. Parizeau. 49:4,194

Points de mauvaise conduite. 73: 4,315, 75:4,343  
 Prêts hypothécaires. G. Constantin. 48:1,35  
 Prévention routière humoristique. G. Albinet. 63:3,180  
 Problème du logement. 44:1,30  
 Problème de la coexistence pacifique au Canada: un dialogue de sourds? 64:1,19  
 Province de Québec aujourd'hui. C. Castonguay. 72:1,1 Annexe, 14  
 Rapport préliminaire de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 65: 1,65  
 Separatism and Confederation. J. Parizeau. 65:1,16  
 Séparatisme larvé. 62:2,111  
 Système métrique. 70:1,45, 74:1,33  
 Technocratie et politique. 66:2,125  
 Tests de la personnalité et leurs limitations. 63:1,29  
 Un nouveau laboratoire à Toronto. 49:2,53  
 Une nouvelle loi de la circulation dans l'Ontario. 47:2,58  
 Une situation chaotique. 76:4,330  
 Université se penche sur la pratique. 55:1,26  
 Vers une constitution nouvelle. P. Gérin-Lajoie. 52:1,1  
 Vingt-cinquième anniversaire de la Revue. G. Parizeau. 57:1,1  
 Visite à l'hôtel d'Alluye à Blois. 60: 3,132  
 Voyage à la planète Mars et Jeux Olympiques. 76:3,168  
 Week End rouge. 75:2,164

**DROIT (voir aussi RESPONSABILITÉ CIVILE; DROIT DES ASSURANCES)**

A qui appartiennent les plans Goad. 45:1,2  
 Annulation d'un chèque visé. 64: 4,254  
 Cas de faute contributoire. P. Carignan. 38:4,218  
 Contrat de mariage. R. Brunet. 46: 1,1

Des ventes maritimes. W. Morin. 45: 2,59, 46:1,24  
 Du respect des contrats. 35:1,2  
 Diffamation et dommages-intérêts. 72:2,164  
 Dommages causés par le refoulement des égouts. 61:2,118  
 Effet pratique d'un jugement récent (Beudet-Charbonneau v Kenneth McDonald). 77:4,286  
 Garde d'un chien entraîne-t-elle une responsabilité possible? 62:4,259  
 Grève et recours contre la municipalité. 75:1,27  
 Initiation au droit civil. R. Brunet. 46:3,93  
 Municipalité est-elle responsable des dommages causés par l'eau de pluie? 62:4,256  
 Signature d'une quittance ne prive pas nécessairement le réclamant de ses droits antérieurs. 55:1,12  
 S'emparer de l'automobile sans l'autorisation du propriétaire est-il un vol? 51:1,34  
 Testament. R. Brunet. 46:2,69

**DROIT DES ASSURANCES**

Accidents d'automobiles. Revue de la jurisprudence. L. Faribault. 35:3, 99, 36:4,99  
 Arrêts et jugements: Chronique. Me R. Brossard. Voir **Annexe**. 36:4, 130  
 Les articles 1629 à 1631 du Code civil. 64:4,256  
**Assureur:** — n'a pas le droit de changer le nom du bénéficiaire dans la police sans l'assentiment de celui-ci. 55:1,16; l'avis à l'—: interprétation des faits. 54:2,52; courtier ou l'— peut-il réclamer du tiers responsable le paiement des frais encourus par l'assuré au cours d'un accident d'automobile? 62: 4,249; de l'ignorance des faits par l'agent et l'—. 66:1,59; de la responsabilité de l'— pour les actes de l'agent. 66:4,298; l'interprétation de la proposition d'assurance par l'agent lie-t-elle l'—. 59:3,179;

- recours de l'— contre le locataire en vertu de l'article 1629. 65:1,24
- Chronique de jurisprudence. Me Dollard Dansereau. Voir **Annexe**
- Coassurance non-déclarée au moment du sinistre est une cause de nullité. 51:1,35
- Code civil et l'assurance. 35:1,32
- Considérations sur le sens de deux pratiques inégalement condamnables et sur leur désignation: rebating et twisting. 36:4,134
- De l'avis à donner à la ville de Montréal en cas d'accident. 77:4,289
- De la preuve de la perte en assurance contre le vol. 63:1,42
- De la responsabilité du commettant pour les actes de son préposé. 62:4,253
- Déclarations:** De l'exactitude des — mensuelles en vertu de la police ajustable. 57:4,180; De fausses — dans la proposition d'assurance. 46:2,60; de l'intérêt assurable, des fausses — et des réticences attribuées à l'assuré; des — et réticences en assurance. P. Carignan. 35:2,61; une fausse — est une cause de nullité du contrat. 49:2,74
- Garagiste:** Employé et la police du —. 57:1,51; un simple avis de non-responsabilité libère-t-il le —. 62:4,260
- Indication de la chose assurée dans une police doit être conforme aux faits. 60:1,50
- Insaisissabilité de la valeur de rachat. 49:2,73
- Perspectives nouvelles en droit des assurances. R.M. Lebeau. 75:3,224
- Portée pratique de la cause Peck contre l'hôtel Corona et autres intéressés. 43:3,124
- Pour l'assurance des fourrures, les reçus doivent être conformes aux termes de la police d'assurance. 55:2,50
- Présomption de faute du locataire. 74:1,44
- Que veulent dire les mots 'confined to house' ou 'strictement et continuellement retenu dans la maison' dans la police d'assurance accident et maladie? 55:4,133
- Que veulent dire dans la police d'assurance accident et maladie les mots 'empêché de se livrer à une occupation rémunérée quelconque' (each and every occupation or employment for wages and profit'). 56:1,41
- Relevé des dommages n'est-il plus essentiel 64:1,24
- Risque de chargement et de déchargement. 60:3,144
- Sous-agent et les droits de l'assuré. 51:2,84
- Surintendant des assurances et l'article 103. 76:2,130
- Un préposé de Fire Underwriters' Investigation Bureau of Canada Inc. peut-il refuser au tribunal de divulguer les renseignements obtenus par lui au cours d'une enquête? 63:1,42
- Une police d'assurance émise dans la province de Québec à un résident d'Ontario est-elle assujettie aux conditions statutaires de la province d'Ontario? 58:3,150
- Une réforme qui s'impose. G. Parizeau. 36:3,111
- ÉCONOMIE**
- ARDA. 67:1,55
- Aspects nouveaux du nationalisme économique au Canada. 71:1,54
- Balance Sheet with Britain. 45:4,189
- Banque du Canada. 44:1,49
- Bâtiment. 47:3,125
- Capitax:** — américains au Canada et l'assurance. 56:1,14; — étrangers au Canada. 56:3,106
- Ce que représente une bonne année pour l'entreprise et l'Etat. 74:2,130
- Commerce:** — de détail à Montréal. 41:1,1; — avec l'Europe de l'Est. 73:1,32
- Conditions de la reprise des affaires au Canada. 46:1,31
- Coopératisme et socialisme. 45:1,8

- Coût de la construction monte. 57:4,190, 68:1,75, 75:1,31
- Deux initiatives du gouvernement fédéral. 44:3,121
- Dollar u.s. 73:1,34
- Essor économique du Canada français: perspectives. G. Parizeau. 67:2, 79
- Financial Panorama. D.H. Fullerton. 66:4,257, 66:1,34, 66:2,95, 66:3, 159, 67:4,321, 67:1,8, 67:2,133, 67:3,195, 68:4,289, 68:1,31, 68:2,100
- Gazette fait le point. 75:4,350
- Inflation:** —. A. Pedoc. 40:3,121; —, mot magique. G. Parizeau. 37:2,85; — and interest rates: A Long range approach. S. Homer. 75:1, 50; stagflation, slumpflation et —. 75:3,241
- Investissement et main-d'œuvre. 73:1,34
- Légumes et fruits. 75:3,251
- New International Economic Order. A.H. Ross. 76:1,37
- Note sur la caisse de dépôt et de placement du Québec et le rendement du régime de rentes. C. Bébéar. 65:2,121
- Perspective économique de l'an 2000. 75:4,336
- Pétrole et gaz naturel dans le grand nord. 76:4,238
- Prix de la propriété immobilière à Montréal et dans les villes avoisinantes. 75:4,339, 73:3,239
- Que sera 1963 ? 63:2,101
- Que reste-t-il de votre augmentation de salaire ? 68:1,76
- Quelques remarques en marge de la charte de la caisse de dépôt et placement du Québec. C.D. Brouillard. 65:3,196
- Régie des prix et les automobiles. 47:1,1
- Ressources énergétiques de l'Arctique. 76:3,172
- Rôle de l'OPAEP dans la coopération économique. A.K. Elgeddaway. 76:2,94
- Situation économique:** Commentaires sur la —. P. Paradis. 41:2,83; regard sur la — dans Québec. H. Massue. 47:3,133; — au Canada: (tableaux). 54:3,101, 62:3,160, 76:2,137, 76:3,148; — au Canada. P. Beaumont. 40:3,149; — au Canada. J.C. Martin. 36:2,49, 37:1, 31, 37:2,105, 37:3,156; — au Canada. P. Paradis. 38:2,80, 38:3, 105, 39:4,219, 39:1,1, 39:2,87, 39:3,105, 40:4,219, 40:1,1, 40:2,101, 41:4,204
- Sortir du XIXe siècle. 75:4,334
- FISCALITÉ**
- Biens personnels et plus-value. 72:1, 23
- Carter:** Commission — et l'assurance sur la vie. 68:3,217; commission — sur la fiscalité. M. Caron. 68:2,107; rapport — et l'assurance. 68:2,114
- Compagnies d'assurances canadiennes demandent certains avantages fiscaux. 64:2,83
- De la taxation des annuités. T. Poznanski. 45:4,151
- Impôt:** Banques et — fédéraux. 46:4,160; coût de remplacement et — sur le revenu. 56:2,72; — sur les primes d'assurances et le rapport Bélanger. 66:2,139; Jour J ou — sur la plus value. 72:1,43; mémoire adressé aux inspecteurs de l'— par le commissaire de l'— sur le revenu. 42:3,96; nouvel — concernant la déductibilité d'une partie de la prime d'assurance-vie imposable est-elle avantageuse ? J. Lévesque. 57:3,153; quelques aspects de l'— fédéral sur le revenu. L. Trottier. 36:2,63, 36:1,28
- Succession:** Capital assuré et les droits de —. R. Paradis. 56:2,57; impôts successoraux. M. Faribault. 49:1,1
- Taxe sur les primes d'assurance et le rapport Bélanger. 66:1,43
- GESTION**
- Ainsi parla un *City Agent* au sujet du nouveau barème de commissions. 58:1,44



- Assurance:** Aspects de l'opération d'—. G. Parizeau. 58:3,115; conglomérat et —. 73:1,66; considérations sur le capital, le surplus et le déficit technique des sociétés d'— canadiennes. G. Parizeau. 65:2,106; courtier d'— et la faillite de l'assureur. 67:4,331; de deux anomalies propres à l'—: la valeur des titres et l'impôt sur les bénéfices. 67:1,59; de la valeur en —. 44:3,117; de quelques aspects de la liquidation d'une société d'—. 63:4,229; des changements dans la pratique des —. 46:4,162; du rendement des sociétés d'—. 70:4,290; du choix et de certaines fonctions de l'inspecteur d'—. A. Bayard. 47:3,139; extraordinaire hausse des titres d'—. G. Parizeau. 50:3,102; fusions des sociétés d'—. 62:4,230; intérêt assurable, condition essentielle de la police d'—. 60:1,39; loi et administrateurs des sociétés d'—. G. Parizeau. 44:4,178; problème des retards en —. 68:4,300; quelques calculs découlant de l'application du calcul des probabilités aux opérations d'—. T. Poznanski. 68:1,25; rapports, directives et dossiers d'— dans une grande entreprise. 55:2,51; réserves et provisions en —. 56:4,140 sur la faillite d'une société d'—. 49:2,63
- Autatex.** 74:1,40
- Cogestion et autogestion. 69:4,289; cogestion, autogestion et participation de l'employé. 68:3,240
- Comité de vérification au conseil d'administration. 74:4,322
- Comités et leurs méfaits. 72:3,238
- Conglomérat d'entreprises. 69:1,12
- Conséquence inattendue du plafonnement des dividendes. 76:2,127
- Des réserves techniques. 67:1,28
- Diplômé d'université dans l'entreprise. 70:4,284
- Droit de profit pour les assureurs. 73:3,234
- Du recouvrement des petites créances. 73:4,323
- Du rôle de l'évaluateur. 51:1,36
- Entreprise commune, solution importante du problème économique canadien. 75:3,239
- Entreprise et la nature humaine. 74:1,34
- Fonds d'indemnisation à la rescousse. 70:1,55
- Fusions d'entreprises et les problèmes de réorganisation. 69:3,208
- Homme d'action face au théoricien. 70:4,287
- Horaire variable:** Horaire personnalisé. J. Desjardins. 76:3,149; quelques questions reliées à l'implantation de l'horaire personnalisé. J. Desjardins. 76:4,319; la semaine de quatre jours et les horaires flexibles. 73:2,151
- Inflation et comptabilité. 76:1,49
- Marché des obligations. 68:2,147
- Multiplication des congés et la qualité du travail. 49:2,56
- Négociation collective des commissions. 74:1,40
- Participation du personnel à la gestion de l'entreprise. G. Parizeau. 68:3,189
- Perspectives du financement des entreprises. J. Parizeau. 69:3,165
- Placement:** Considérations sur la politique de — des sociétés britanniques, canadiennes et étrangères au Canada. G. Parizeau. 62:3,141; contrôles gouvernementaux et la politique de — des compagnies d'assurances. M. Jodoin. 76:4,304; en marge de la discussion sur les — des compagnies d'assurances. C.D. Brouillard. 62:4,220; notes critiques sur la manière de calculer le rendement moyen des —. T. Poznanski. 66:1,23; obligations et actions dans un marché bouleversé. 70:1,37; — immobiliers des sociétés d'assurances. 47:4,171; problème du — des fonds en assurance. 51:3,108; querelle de l'assurance et des — individuels. G. Parizeau. 65:4,157; remarques sur les — des compagnies d'assurances. C.D. Brouillard. 61:3,133

Prêt-bail à l'industrie. 62:3,170.  
**Prime:** cycle de la —. 53:3,110; du paiement des — triennales par versements. 47:1,4; — dues depuis plus de trois mois. 67:2,157; — et rendement du portefeuille des assurances. 73:2,146; quelques commentaires sur la réserve pour — non-acquises. R. Parizeau. 60:2,61; salaires, — brutes et frais d'administration. 68:3,230  
 Problèmes majeurs et mineurs du taux d'intérêt. 70:4,277  
 Qu'est-ce qu'un cadre? 66:2,128  
 Question de la valeur à l'ordre du jour. 74:1,45  
 Rapports financiers des sociétés. 55:4,113  
 Réforme pancapitaliste. 66:3,186  
 Renouvellement des polices collectives. 60:3,130  
 Résultats techniques. Résultats réels. 76:1,18  
 Sens de l'initiative. 70:3,226  
 Une nouvelle conception de la chaîne à l'usine. 74:1,31  
 What's wrong with direct billing? 63:2,106

**GROUPEMENT TECHNIQUE  
 DES ASSUREURS**

Organisation du GTA et ses relations avec les agents et courtiers. 76:1,29  
 Sus aux courtiers. 75:2,148

**HISTOIRE (voir aussi COMPAGNIES D'ASSURANCES)**

Aperçu statistique de l'assurance contre l'incendie au Canada, au cours du dernier quart de siècle. G. Parizeau. 50:3,79  
 Canadiens français et le centenaire de la Confédération. 67:1,1  
 'Chronicle' disparaît. 66:4,295  
 Deux seigneurs: Philippe Aubert de Gaspé et Joseph Papineau. G. Parizeau. 72:3,1, 73:4,29  
 Etude en forme de tryptique I Joseph Masson II Etienne Parent ou le sens des réalités III Louis-Adéland

Sénécal ou les Jeux sur la corde raide (1829-97). 71:2,1, 71:3,45, 72:4,101  
 Incendies à Montréal sous le régime français. Document. 70:4,301  
 'Pacifique Canadien' et son histoire. 69:4,321  
 Promenade dans le passé. 67:3,214  
 Tremblement de terre. Mère Marie de l'Incarnation. 72:1,24  
 Vieux papiers. Un prospectus de la Phœnix Co. of London. 35:1,27

**LANGUE (voir aussi TERMINOLOGIE; TERMINOLOGIE DES ASSURANCES)**

Français littéraire et français populaire au Canada. J.M. Laurence. 74:4,310  
 Langue française au Canada. 68:1,73  
 Langue que nous parlons. 66:2,122  
 Livre ensorcelant: English on the Rocks. J.M. Laurence. 75:3,231  
 Mobilité des mots. J.M. Laurence. 74:1,17  
 Mots qui bougent. J.M. Laurence. 75:1,46  
 Pour le français universel. 70:1,40  
 Vagabondage linguistique. Chronique. J.M. Laurence. Voir **Annexe**  
 Vagabondage linguistique: la création des mots. J.M. Laurence. 73:3, 201; la norme. J.M. Laurence. 75:2,120, 76:1,11

**LLOYD'S**

Lloyd's: deux aspects des affaires de —, London. 46:3,134; — et les cheveux longs. 71:3,219; —. Y.A. Bertrand. 49:1,21; —. M. Parizeau. 54:2,37; —, London devant les tribunaux canadiens. 49:2,72; —, London et l'assurance-vie. 72:2,145; —, London reconnue par Ottawa. 75:2,143; — assure-t-il tout? 46:1,50; — et le marché américain des assurances. 66:4, 285; — et le rapport Gauvin. 75:4,323; notes sur les sociétés de type — aux Etats-Unis et sur les affaires de —, London au Canada.

51:3,112; Role of — in the Non-Marine Reinsurance market. R.J. Kiln. 71:4,296; visite au — anglais. 36:4,72

**PERSONNALITÉS**

Asselin, Olivar. 62:2,115  
 Beaudoin, Louis. 70:4,279  
 Beaubien, Mme. 67:4,318  
 Derome, Jules. 52:4,148  
 Desy, Antoine. 51:2,82  
 Doré, Victor. 54:3,75  
 Faillie, Edmond. 44:3,124  
 Faribault, Marcel. 72:2,143  
 Groulx, Lionel. 67:2,159  
 Lebelle, Henri. 51:4,156  
 Lafrance, Georges. 43:3,123, 75:4,326  
 Lussier, Irénée. 73:3,237  
 Maggregor, K.R. 64:3,123  
 Maurault, J.L.O. 68:3,237  
 Minville, Esdras. 76:4,328  
 Monic, Boleslaw. 68:3,239  
 Montpetit, Édouard. 54:2,46  
 Ormson, M. 45:1,1  
 Parizeau, Michel. 71:3,110  
 Willemssen, Verner. 67:3,228

**POLLUTION**

Attitudes possibles de l'industrie de l'assurance vis-à-vis des risques de pollution. C. Huré. 73:3,224  
 De la pollution. 73:3,248  
 Risque de pollution. 74:2,134  
 Risque de pollution et l'assurance de responsabilité civile. 71:1,66

Rapport Gauvin — voir ASSURANCE-AUTOMOBILE: CANADA: QUÉBEC

**RÉASSURANCE**

A propos de réassurance. C. Albinet. 61:3,141  
 Assurance et réassurance en Amérique latine. A. Costa. 64:3,137  
 Assurance émeute et la 'Reinsurance Facility' on 'Watts Pool'. 68:4,313  
 Assuré, l'assureur et le réassureur. 69:4,313

Avenir de la réassurance-vie. A.J. Steeds. 73:3,198  
 Clause de stabilité. 75:3,248  
 Commentaires sur le rôle technique et financier de la réassurance. R. Parizeau. 60:3,121  
 Commentaires sur la collaboration entre la cédante et le réassureur dans le règlement des sinistres. 61:2,105  
 Concours de l'Algemeene d'Amsterdam. 64:2,90  
 Conseil de recherche en réassurance. 73:3,238  
 Crise internationale de réassurance. M. Hanson. 69:4,253  
 Economics of international reinsurance. H.K. Jennott. 73:2,103  
 Excess of loss and Stop Loss Reinsurance. S.W. Pessman. 61:4,187  
 Excess of Loss Reinsurance: Review of Standard Clauses (Fire and Allied Perils). E.A. Pearce. 73:3,212, 74:4,275  
 Formes nouvelles de réassurance incendie. 55:1,30  
 Glossary of reinsurance terms. E.A. Pearce. 73:1,13  
 Gouvernement américain entre dans la réassurance. 69:4,325  
 Grands réassureurs professionnels dans le monde. 66:4,292  
 Human factor in reinsurance. H. Leblanc. 64:3,108  
 Inflation and reinsurance. E. Schütte. 75:4,271  
 International Reinsurance Market. The Premium Income of the World's Leading Professional Reinsurers. P. Steinlin. 62:4,262  
 International Reinsurance Markets and their Effects on the Canadian market. A. Ross. 75:3,109  
 Marché de Londres et le courtier de réassurance. 63:1,25  
 Plan d'assignation des risques automobiles. 61:2,103  
 Problèmes actuels de la souscription des grands risques et leur répercussion au niveau de la réassurance. G. Shubert. 72:4,266

- Problèmes de la réassurance. J.A.S. Neave. 74:3,255
- Proportional Reinsurance. Some Comments on the more usual clauses used in obligatory contracts (Fire and Allied Perils). E.A. Pearce. 75:3,195
- Quelques aspects techniques de la réassurance. L'équilibre des opérations. J. Soustelle. 68:3,169
- Quelques réflexions sur la réassurance. T. Poznanski. 42:4,149
- Réassurance au dernier rendez-vous de septembre: 1. La réassurance des risques catastrophiques. L. Franck. 71:4,278. 2. Les changements de primes dans la tarification de l'excédent de sinistre 'catastrophes'. H.B. Vischer. 71:4, 290. 3. La réassurance en quote-part: stratégie et tactique de l'assureur. J. Wetzel. 75:4,317
- Réflexions sur la réassurance. B.M. Haffner. 70:4,260
- Reinsurance as a determining factor in the present insurance market for major risks. M. Parizeau. 69: 4,271
- Rendez-vous de septembre. 63:4,244, 69:3,195, 76:1,50, 76:2,128
- Role of Lloyd's in the non-marine reinsurance market. R.J. Kiln. 71: 4,296
- Sigles et autres grimoires de la réassurance. 67:1,50
- Some reflections on the 'ultimate net loss clause' in the excess of loss contract. E.A. Pearce. 62:2,86
- Stability Clause in excess of Loss Automobile and Liability Reinsurance. C.L. Robey. 76:1,19
- Stop Loss Reinsurance. Some general comments. E.A. Pearce. 74:3,209
- Sur la comptabilité des opérations de réassurance. T. Poznanski. 62:4, 201
- Tarification d'après l'exposition. P. W. Ness. 74:1,51
- Réassurance américaine et le marché international. P. Bonasse. 71: 3,178
- Vie du traité de réassurance. H. Lc-Blanc. 63:2,65
- RÉGIME DE RENTES**
- De la taxation des annuités. T. Poznanski. 45:4,151
- Des hypothèses aux conséquences. A.H. Hébert. 75:3,219
- Fonds de retraite et le coût de la vie. G. Parizeau. 58:4,193
- Paradoxe du fonctionnaire retraité. 76:4,337
- Pas as you go — ou l'art de payer comptant. 63:3,155
- Plans différés de participation aux bénéfiques. L. Toupin. 65:2,86
- Régimes supplémentaires de rentes et l'inflation. A.H. Hébert. 75:4, 300
- Rentes viagères:** bataille des —. 60: 2,104, 63:2,103; nouvelles dispositions de la loi au sujet des —. W. Dupont. 57:1,15; placement en viager dans la province de Québec. 38:4,209; projets de — d'Ontario, de Québec et d'Ottawa: étude comparative. 63:3,160
- Rentes variables et assurance indexée. 60:3,136
- Solutions aux problèmes de l'indexation des rentes. 74:2,136
- RESPONSABILITÉ CIVILE**  
(assurance de)
- Application de l'exclusion relative au risque inhérent ou interne. 60:1,48
- Assurance** (de responsabilité civile): — devant les problèmes de responsabilité civile. M. Parizeau. 62: 1, 20; diverses notions de responsabilité en regard de l'—. M. Parizeau. 55:1,1
- Banque est responsable de l'encaissement d'un chèque dont la signature est forgée, lorsqu'elle n'a pas pris les précautions nécessaires avant d'encaisser le chèque. 58:2,107
- De l'usage imprudent d'un monte-pente. 61:2,112
- Indemnisation:** Indemnisation des cas de responsabilité civile aux Etats-Unis. 64:2,90

**Garde et contrôle:** de la faute du préposé en matière de responsabilité civile. 62:2,126; de la responsabilité du locateur pour les choses déposées dans un coffret. 61:4, 227; exclusion des biens sous la — de l'assuré en assurance de responsabilité civile. 63:4,265; hôtelier est-il responsable envers son client pour la perte des choses qui se trouvent dans son hôtel? 57:3,174; inkeeper's liability policy. 56:4, 135; propriétaire d'un terrain de stationnement est-il responsable des dommages subis par les autos qui y sont gardés? 60:2,81; responsabilité de l'hôtelier pour les effets de son client. 60:1,42.

**Municipalité:** De l'avis à donner à la ville de Montréal dans le cas d'un accident. 76:3,181; de l'avis à donner à une municipalité à la suite d'un accident. 51:2,88; quand une municipalité est-elle responsable d'un accident subi par un piéton qui invoque l'état glissant de la chaussée? 58:2,108

**Responsabilité:** de la — du garagiste pour l'usage de corps volatiles. 57:3,175; de la — civile résultant de dommages matériels. 64:4,255; — découlant de l'inexécution d'une obligation de livraison. M. Parizeau. 61:2,94; risque et — du marchand de bois en assurance. 55:2,60; subrogation et preuve de —. 61:4,230

**Transport:** commission scolaire de x fait transporter ses élèves dans des taxis. A-t-elle une responsabilité quelconque en cas d'accident et peut-elle s'assurer? 56:4,146; de la responsabilité civile envers les personnes transportées dans la voiture du patron ou d'un employé. 55:4,122; de la responsabilité des compagnies de chemin de fer dans Québec. G.M. Desaulniers. 39:2, 33, 39:3,131; responsabilité de l'automobiliste envers le passager à titre gratuit. 51:2,87

**RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE** (voir aussi **DROIT DES ASSURANCES; ASSURANCE AUTOMOBILE: CONTRAT**)  
De la responsabilité contractuelle. 55:2,56

**RESPONSABILITÉ PATRONALE**  
**Responsabilité patronale:** assurance de —. 71:4,316; de l'assurance contre la —: état et initiative privée. 63:4,251; de la — envers son personnel au cours du travail. 55:4,119

Quelles sont les obligations du patron envers son employé pour empêcher un accident du travail? 60:2,83.

**RESPONSABILITÉ DES PRODUITS**

Assurance contre la responsabilité du fabricant et du commerçant en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. 55:3,96

Assurance de responsabilité civile. Produits et travaux. 69:2,114

Assurance de responsabilité des produits aux Etats-Unis. M. Dumont. 77:4,304

Assurance-produits: vices de fabrication. 69:2,121

Des limitations de l'assurance-responsabilité produits. 57:1,64

Une clause de 'Products Liability': Andrews & George vs the Canadian Indemnity Company. D.A. Barlow. 52:4,160

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE**

De la formation professionnelle. 46:1,49

Qu'est-ce que la Canadian Medical Protective Association? 74:1,11

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR**

Assurance contre la responsabilité des administrateurs. 73:4,288

Responsabilité de l'administrateur : responsabilité morale, mais également juridique. 68:1,41

Responsabilité des administrateurs et dirigeants en vertu de la loi sur les corporations commerciales canadiennes. G. Bertrand. 77:4,241

Une nouvelle loi des sociétés commerciales en Ontario. 71:4,219

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: ARCHITECTE**

De la responsabilité de l'architecte dans le cas d'un dommage partiel à l'immeuble. 70:1,47

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: AVOCAT**

L'avocat peut-il être poursuivi dans l'exercice de ses fonctions? 63:2, 115

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: COMPTABLE AGRÉÉ ET VÉRIFICATEUR**

Nouveau code d'éthique professionnelle de l'Institut des comptables agréés de Québec. 71:2,154

Responsabilité des vérificateurs. G. Taillefer. 42:4,163

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: COURTIER D'ASSURANCE**

Assurance maritime: responsabilité du courtier. 70:1,12

Commentaires sur la responsabilité du courtier d'assurances. 49:4,187

Courtier et le non-renouvellement de la police d'assurance. 69:1,47, 70:3,232

De la négligence du courtier à exécuter son mandat. 73:1,71

De la responsabilité du courtier d'assurances. 54:1,10, 61:2,110

Droits et devoirs du courtier d'assurance. 53:3,113

Du non-renouvellement d'une police d'assurance autre que sur la vie. 70:4,280

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE: HÔPITAL ET MÉDECIN**

**Hôpital:** l'acte de l'infirmière à l'hôpital. 69:4,304; anesthésiste et —. 69:2,122; assurance responsabilité des —. 76:3,180; assurance responsabilité et l'établissement hospitalier. M. Parizeau. 67:3,175; de la prescription en matière de responsabilité —. 74:2,139; de la responsabilité —. 75:4,346; dossier médical peut-il être utilisé par l'— pour se défendre? 75:4,348; dossier du patient à l'—. 70:4,281; établissement hospitalier et le problème de responsabilité médicale. M. Parizeau. 56:3,95; les — ont des besoins d'assurances. G. Parizeau. 67:4,251; II les assurances de responsabilité. 67:4,275; transformations de l'établissement hospitalier et ses conséquences sur le droit de la responsabilité. P.A. Crépeau. 67:4,302

De la responsabilité respective du médecin, de la garde et de l'hôpital. 56:1,43

Dossier médical, dossier administratif. 69:4,311

Hôpital, le médecin et leurs responsabilités. C. Tellier. 75:1,34

Liability of Hospitals, Doctors and Nurses. L. McDougall. 42:1,8

**Médecin:** assurance de la responsabilité professionnelle du —. 74:2, 135; de la prescription en matière médicale et hospitalière. 75:1,32; de la responsabilité des — et chirurgiens: responsabilité contractuelle ou délictuelle. 60:1,40; — anesthésiste est-il le préposé de l'hôpital et celui-ci est-il responsable des actes de l'anesthésiste? 69:4,309.

Prescription trentenaire. 73:1,69

Qui est responsable: le médecin ou l'hôpital. 68:4,316

Nouvelle loi d'hospitalisation. 61:4, 217

**RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE : INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

Banque est responsable de l'encaissement d'un chèque dont la signature est forgée, lorsqu'elle n'a pas pris les précautions nécessaires avant d'encaisser le chèque. 58:2,107  
De la responsabilité de la banque pour l'effraction d'un coffret de sûreté. 69:4,315

78

**RISQUES DIVERS**

Introduction à l'assurance des risques divers, mieux connue en Amérique sous le nom d'Inland Marine ou Inland Transportation Insurance. G. Parizeau. 66:4,235

**SINISTRE CATASTROPHE (voir aussi TREMBLEMENT DE TERRE)**

Catastrophes de 1965: l'ouragan Betty et l'émeute de Los Angeles. 66:2,127  
Désastre de Texas City. 47:1,11  
En marge de la conflagracion de Saint-Hubert. 44:3,125  
Changement de prime dans la tarification de l'excédent de sinistre 'catastrophe'. H.B. Vischer. 71:4,290  
Risque catastrophe. G. Martin. 70:3,189

**SINISTRES: RÈGLEMENT DES**

Courtier d'assurance n'est-il qu'un parasite? 72:2,149  
Exagération des dommages entraînant-elle la nullité des droits de l'assuré? 74:4,335  
Importance du sinistre possible ou probable. 72:3,245  
**Indemnité:** de l'— attribuée à l'accidenté, à la suite d'un sinistre entraînant l'incapacité partielle ou totale de ce dernier. 69:4,318; du paiement de l'— par l'apériteur. 74:1,49; I.D.A. ou la convention D, — directe de l'assuré. 69:3,234

Is 'probable maximum loss' a useful concept? J.S. McGuinness. 69:2,83 (discussion of the article). 70:3,169

Pour une analyse plus étendue des sinistres-incendie. 68:2,141

Prescription et paiements anticipés. J. Deschênes. 69:1,1

Problème des retards en assurance. 68:4,300

**Règlement des sinistres:** —. A Meek. 72:1,33, 72:2,276; —. G. Parizeau. 60:4,207; — en assurance contre l'incendie. J.C. Urquhart. 38:3,118; réflexions sur —. P. Beaudry. 66:4,313, 66:1,27, 66:3,169, 67:2,143; commentaires sur la collaboration entre la cédante et le réassureur dans le —. 61:2,105; pour hâter et simplifier le —. 71:3,221.

Règlements transactionnels entre assureurs. 60:1,27, 60:4,231

**Réserve:** de l'établissement des — pour sinistres en voie de règlement. 75:1,43; détermination de la provision pour sinistres restant à régler. R. Colin. 74:3,244; du calcul de la — pour sinistres en voie de règlement. 75:1,24; propos sur la — pour sinistres en cours de règlement. 74:4,299

Taux d'intérêt sur les jugements. 69:2,120

**SOCIÉTÉS CAPTIVES**

Armco's concept of the insurance captive. R.C. Lee. 74:2,105  
Captive companies. F.A. Mayes. 73:4,279  
Sociétés captives. 76:1,51

**TARIFICATION (voir aussi ASSURANCE-AUTOMOBILE: TARIFICATION)**

Autorités fédérales et le bureau d'Assurances du Canada. 65:1,46  
Changements à la C.U.A. 47:1,14  
Connaissance d'un fait par la C.U.A. correspond-elle à sa connaissance par l'assuré? 56:1,39

Du manque d'uniformité de certaines clauses dans les intercalaires. 51:3,107  
 Naissance d'un nouvel organisme de tarification. 75:2,165  
 Should Insurance be subject to combines Act? 65:2,148  
 Un bureau de tarification central. 56:2,76

**TECHNIQUES DE PRÉVENTION**

Béton ne brûle pas. 68:2,149, 71:1, 72  
 Dangers généraux d'incendie. P. Filion. 40:2,67, 41:2,169  
 De la prévention des sinistres dans les écoles. C. Lamothe. 74:2,112  
 De la protection des écoles contre l'incendie. C. Lamothe. 73:2,132  
 Des soins à donner aux appareils de chauffage. 38:1,39  
 En marge de la semaine de la prévention des incendies. P. Filion. 42:3,81  
**Extincteurs:** — chimiques. 47:2,83; de l'utilité des — automatiques. G. Parizeau. 50:3,94; de la protection par — automatiques. L. Nadeau. 40:1,15; — automatique, aspersoir ou gicleur. P. Filion. 42:2,55; plaidoyer en faveur des — automatiques. G. Parizeau. 55:2, 45; precautions against freezing of fire extinguishing appliances. 44:3,145, 45:1,43  
 Fusion des services municipaux d'incendie et de police. J. Monarque. 72:2,131  
 Immeubles en béton ne brûlent pas. G. Parizeau. 50:3,86  
 Incendie dans usine de la General Motors à Livonia. 54:1,1  
 Incendie dans les grands immeubles. 70:1,44  
 Leçon de Rimouski et de Cabano. G. Parizeau. 50:3,92  
 Pour combattre le danger des corps volatils. 37:3,172  
 Protection des ordinateurs. J. Monarque. 76:1,44  
**Protection contre l'incendie:** le public et —. 36:3,131; semaine de —.

44:3,127, 52:3,103; sur la —. 44:2,77; notes sur la —. 37:4,166; — dans les grands immeubles en voie de construction. C. Lamothe. 74:1,25  
 Straight Streams versus Fog. J.J. Amyot. 56:1,19  
 Usure ou explosion. 75:1,18  
 Risques d'incendie provenant de l'électricité. L. Nadeau. 41:2,65

**TERMINOLOGIE (voir aussi TERMINOLOGIE DES ASSURANCES, LANGUE)**

An explanation of terms used in nuclear technology. 71:2,128  
 'Arms Length' en matière d'impôt. 63:3,170  
 Eboulement, éboulis, affaissement, effondrement ou tassement, coulée et glissement de terrain. 56:4,130  
 Introduction à la terminologie nucléaire. 71:2,123  
 Marketing, Merchandising. Les mots et la chose. 66:4,279  
 Querelle de mots: bureau-chef, siège social, siège administratif. G. Parizeau. 38:1,49  
 Rémunération ou 'considération'. 74:4,338  
 Sens du mot 'directeur'. 62:4,261  
 Terminologie de l'informatique de gestion: lexique anglais-français. 74:1,67  
 Traduction à la C.U.A. 56:2,81  
 Vocabulaire du bâtiment. M. LeFèbre. Chez Leméac. 66:4,319

**TERMINOLOGIE DES ASSURANCES**

A propos d'expert et d'expertise. 68:2,67  
 Boni, Mali. 77:4,252  
 Bulletin of the Commission on Insurance Terminology of the American Risk and Insurance Association. 65:1,71  
 Casualty Insurance. 55:1,20  
 Chronique du mot juste. P. Beaudry. Voir **Annexe**



- Chronique de vocabulaire: Personal Property. 62:3,202
- Chronique de vocabulaire: Voir **Annexe**
- De quelques termes d'assurance sur la vie. G. Parizeau. Voir **Annexe**
- De la traduction au Canada français. 63:3,162
- De la traduction en assurance. G. Parizeau. 43:3,97
- De la variété des taux en assurance contre l'incendie. 45:3,111
- Dictionnaire de l'assurance et de la réassurance de M. Roger Barthe. 71:1,65
- 'Difference in Conditions'. 73:3,249
- Du groupement des assurances en classifications générales. 63:4,258
- Enfin, une police en français tenant compte des ressources idiomatiques de la langue. 68:4,320
- Etudes de vocabulaire. 52:4,166. Voir **Annexe**
- Glossaire d'assurances sociales. 65:3,207
- Glossary of Reinsurance terms, including some useful insurance and general business terms. E. A. Pearce. 77:4,253
- Hostile or Friendly Fire: un exemple. 56:4,122, 57:4,186
- Langue et nos lois d'assurance. A. Mayrand. 50:2,45
- Méfais de la traduction. 64:4,246
- Monsieur le surintendant des assurances. 66:2,133
- Origine du mot police. 47:3,156
- Ottawa et la traduction des termes d'assurance. 64:4,261
- Petit lexique anglais-français des assurances sociales. 66:1,70
- Pour la création d'un vocabulaire technique uniforme. 73:1,26, 76:3,143
- Principal, the obligee, the surety. 47:2,84
- Que veulent dire les mots 'on the premises' dans une police d'assurance? 57:1,51
- Quelques définitions proposées à l'Association des surintendants d'assurances des provinces du Canada. 62:1,51
- Réclamation d'un expert. P. Beaudry. 64:2,76
- Requête au surintendant des assurances: Pour un vocabulaire officiel des assurances. G. Parizeau. 66:4,320
- Sens du mot 'marring'. 45:3,113
- Sens des mots vacant ou inoccupé. 74:1,42
- Terminologie des assurances. L.P. Béguin. 76:1,33
- Terminologie des rentes de retraite. L.P. Béguin. 76:3,157
- Terminology Evaluation Standards dans 'Bulletin of the Commission on Insurance Terminology'. Mars 1965. 65:1,36
- Traducteur et l'assurance sur la vie. J.P. de Grandpré. 66:3,244
- Vocabulaire (de quelques termes employés en assurance sur la vie). 36:1,42
- Vocabulaire. Voir **Annexe**
- Vocabulaire. Voir **Annexe**
- Vocabulaire de l'assurance. G. Parizeau. 64:2,91 (1-109)
- Vocabulaire de l'assurance. Voir **Annexe**
- Vocabulaire de l'assurance contre l'incendie. G. Parizeau. 59:4,167, 59:1,62, 59:2,120
- Vocabulaire d'assurance contre l'incendie. L. Nadeau. 41:3,109, 42:1,20, 44:1,35, 44:2,70
- Vocabulaire d'assurance sur la vie. D.A. Ivry. 62:3,200
- Vocabulaire d'assurance sur la vie. 39:2,95, 39:3,149, 40:4,201, 40:1,49, 40:2,105, 41:1,9, 41:3,125, 42:1,35, 42:2,74, 42:3,114, 43:1,36, 43:2,95, 43:3,131
- Vocabulaire technique de l'assurance sur la vie. 62:2,134
- Latin du prétoire québécois. A. Mayrand. 70:1,20, 70:2,124, 70:3,196, 71:4,322, 71:1,30
- Glossary of reinsurance terms. A.E. Pearce. 73:1,13

**TREMBLEMENTS DE TERRE**

Assurance contre les tremblements de terre. 65:4,319

Règles de résistance aux tremblements de terre: Etudes pratiques. P. D'Allemagne, R. Martineau, R.E. David. 66:3,213

Risque de tremblements de terre dans la province de Québec. G. Parizeau. 66:3,195

Tarification en assurance contre les tremblements de terre dans la province de Québec. 66:3,205

Un fonds d'Etat pour assurer le risque de tremblements de terre en Nouvelle-Zélande. 66:3,231

**VANDALISME**

Dommmages intentionnels, sabotage, bombes. 69:1,52

Evénements du 7 octobre 1969. 69:3,238

Franchise de \$500,000 pour le risque de vandalisme. 70:2,143

Grève, émeute, sédition, guerre civile. 67:3,224

**II — Chroniques de jurisprudence**

La Revue a contenu deux principales chroniques de jurisprudence, celle de Me Roger Brossard et celle de Me Dollard Dansereau. La première de 1936 à 1940 et la seconde de 1942 à 1949.

Afin de faciliter la consultation, la jurisprudence ainsi rapportée est classée par sujet, indépendamment des auteurs.

**ASSURANCES**

39:3,144; 42:1,18; 44:1,175; 45:2,89; 45:3,125; 48:1,59

**ASSURANCE ACCIDENTS**

40:2,100; 45:3,125

**ASSURANCE AUTOMOBILE**

Clause omnibus: 37:1,50; 44:1,52; 47:2,92

État d'ivresse: 36:3,130; 40:2,98; 40:2,99; 43:3,118

Contrat d'assurance: 37:1,53; 37:1,54; 37:3,169; 37:3,170; 38:2,99; 39:4,215; 39:3,142; 40:2,98; 43:2,83; 44:3,131; 45:1,204; 47:1,33; 48:3,158

Utilisation du véhicule: 44:1,52; 45:3,123

Vol: 42:1,16

**ASSURANCE CONTRE**

**LA FRAUDE**

36:2,81; 40:2,96

**ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE**

38:2,100; 42:4,189; 38:4,214

Annulation: 36:2,82

Arbitrage: 37:4,163; 44:1,176

Explosion: 36:2,79; 37:4,164

Incendie volontaire: 36:2,82

Intérêt assurable: 42:4,190; 43:2,84

Subrogation: 38:2,99; 45:1,202

**ASSURANCES MARITIMES**

42:3,112; 44:1,50

**ASSURANCE SUR LA VIE**

36:2,81; 36:2,82; 36:3,129; 37:1,51; 37:3,169; 39:4,214; 40:2,95; 42:3,110; 48:3,155

Annulation: 36:2,83; 36:3,129; 38:4,216; 39:4,213; 39:3,141; 39:3,142

Bénéficiaire: 37:3,167; 38:4,215; 38:2,101; 44:1,174; 44:1,51; 44:3,132; 45:1,204; 45:2,88; 46:4,158

Clause d'invalidité: 36:2,84; 36:3,129; 37:3,166; 38:2,100; 42:1,17

Double indemnité: 39:4,215; 39:3,143

Réinstallation de la police: 36:2,83

Suicide: 39:4,214; 45:2,87

**ASSURANCE CONTRE LE VOL**

37:3,167; 39:4,217

**BILLET**

43:1,29

**CATASTROPHE**

45:3,124

**COASSURANCE**

36:4,130; 37:1,52; 45:1,201

**CONTRAT D'ASSURANCE**

36:4,131; 36:4,132; 39:4,215; 39:3,143; 40:2,100

**Annulation:** 36:4,133; 36:2,80; 37:4,165

**CONTRAT DE VENTE**

42:1,19; 49:3,131

**CRÉANCE**

36:2,80

**DIVERS (DROIT GÉNÉRAL)**

43:1,28; 47:2,94; 48:1,56; 48:1,57; 49:1,31

**FAUSSES REPRÉSENTATIONS ET OMISSIONS**

36:4,131; 36:4,133; 38:2,100; 40:2,97; 42:1,17; 46:2,81; 47:4,176

**RÈGLEMENT DES SINISTRES**

36:4,132; 36:4,130; 36:4,133; 39:3,144; 40:2,99; 42:3,113

**Assurance-automobile:** 37:1,52; 42:4,188; 42:3,111; 43:3,115; 44:1,173; 44:3,129; 46:4,156; 46:2,83; 47:4,175; 47:4,176; 47:1,32; 48:1,57; 49:1,29

**Assurance-incendie:** 37:4,162; 38:2,102; 39:4,217; 48:3,157; 37:3,168

**Assurance-vie:** 37:4,163; 38:4,215

**RESPONSABILITÉ**

39:4,216; 43:2,80; 43:2,82; 46:2,84; 43:3,119

**SUCCESSION**

43:3,116; 44:3,130; 46:4,159

82

**III — Chroniques de vocabulaire**

Nous détaillons ici les principales chroniques de vocabulaire selon la catégorie de termes étudiés; une section spéciale est consacrée à la chronique du mot juste de M. Pierre Beaudry qui a paru durant quelques années dans la Revue.

**a) Assurance-automobile:**

anglais-français

Bonus: 35:1,36

Collision: 35:1,35

Fire Point Cover: 35:1,36

Limit: 35:1,36

Public Liability, Public Liability for Bodily Injuries, Public Liability for Property Damage: 35:1,35-36

Section: 35:1,36

**b) Assurance sur la vie**

Les chroniques répertoriées sont les suivantes: **Vocabulaire de l'assurance** parue dans les années 1935, 1936 et 1937; **De quelques termes d'assu-**

**rance sur la vie** parue en 1946 et 1947.

**De l'anglais au français:**

Annuity: 35:1,38

Arrears: 36:1,42

Bond: 36:3,137

Branch Department: 36:4,143

Branch Office: 36:1,45

Broken Period - Interim Period: 37:4,174

Canvass - recanvass: 35:2,64

Claim: 36:2,88

Collect - Collection: 36:1,146

Consideration: 37:4,175

Disability: 36:3,139

Due: 36:1,43

Endorsement: 36:3,140

Illustration: 37:4,175

Lapse - revival - reinstatement: 36:2,87

Lien: 35:2,66

Officer - official: 36:4,147

Prospect - Eligible: 36:4,148

Provide - Provision: 35:2,67  
 Rating: 36:4,145  
 Standing: 36:4,143  
 Term: 35:2,65

**c) Etudes de vocabulaire:** 52:4,166

Comprehensive Policy  
 Fleet Policy  
 Maudit  
 Member Companies  
 Operating, writing  
 Products Liability Insurance  
 Underwriter

**d) Chronique de vocabulaire**

G. Parizeau: 57:1,30; 57:2,128  
 Co-Insurance Clause: 57:1,128;  
 57:3,180; 58:4,226  
 Deductible: 57:1,32  
 Leading Company: 57:2,129  
 Loss: 57:2,130  
 Manufacture - Manufacturing:  
 57:2,131  
 Pleasure: 57:1,33  
 Private Passenger Automobile:  
 57:1,33  
 Quality: 57:2,130  
 Shall: 57:1,30  
 Subject to: 57:1,31  
 Specify: 57:1,31  
 Specific - Specifically: 57:1,32  
 Use: 57:1,34  
 Wording: 57:1,34

**e) Vocabulaire**

G. Parizeau: 59:3,182  
 Blanket Coverage or Insurance  
 Contents  
 Debris Removal and demolition  
 expenses  
 Indemnify, Indemnity  
 In force  
 Inkind payment  
 Primary Insurance or Coverage  
 Property Insurance  
 Specific Insurance, Specific Rate

**Vagabondage linguistique**

J.M. Laurence  
 72:1 Linguistique et grammaire. Pro-  
 blèmes de syntaxe. Problèmes  
 de lexicologie. Conclusions.  
 72:2 Querelles de langage.

72:3 Idées fondamentales de la lin-  
 guistique. Bibliographie.  
 73:4 Arbitraire du signe. Motivation,  
 système, transparence.  
 75:4 Linguistique. Grammaire.  
 Grammaire générative.

**Chronique du mot juste**

P. Beaudry  
 Cette chronique se divise en quatre  
 (4) sections: a) les articles d'analyse;  
 b) les traductions de termes anglais;  
 c) les divers emplois d'un mot ou  
 d'une expression; d) les termes in-  
 corrects à corriger.

**a) Articles d'analyse**

A quand l'assurance contre les  
 carences des traducteurs? 71:2,  
 117  
 A qui donc la propriété, la garde et  
 l'usage de la langue française?  
 67:1,44  
 Anglicismes. 65:1  
 Article (l') et le mal qu'on lui fait.  
 68:1,81  
 Avenant K-66. 69:4  
 De la police dite 30. 69:3,217  
 De la traduction de la nouvelle po-  
 lice d'assurance-automobile. 70:1,  
 27, 70:3,220  
 D'un certain observatoire où l'on ob-  
 serve tout sauf les règles de fran-  
 çais. 71:2,119  
 Dictionnaire des difficultés de la lan-  
 gue française au Canada. 68:3,248  
 Expo 67 et ses grands espaces. 67:  
 4,344; Expo et notre français. 67:  
 3,212  
 Français officiel des assureurs. 69:  
 1,38  
 Glossaire des termes médico-hospita-  
 liers. 66:2,152  
 Littéralité des traductions. 67:3,204  
 Montréal, Point de mire de l'univers.  
 67:1,47  
 Ni dépôt, ni retour. 70:3,218  
 Nos lois et le français. 66:3,243  
 Note à notre ministère de la voirie.  
 71:2,121  
 Notre Reine et la compagnie qu'on  
 lui fait tenir. 67:4,344

Peur du mot juste. 69:2,112  
 Pourquoi parlons-nous si mal? 69:  
 3,214  
 Quand "tu" es anglais. 70:3,218  
 Quand "tu" es grossier. 71:4,332  
 Une initiative à applaudir. 69:2,106

**b) Traduction de termes anglais**

Accounts executive: 66:1,67  
 Accounts receivable coverage:  
 68:1,84  
 Actual cash value: 67:3,207  
 Boilers and Machinery: 67:3,210  
 Canada inter-province motor vehicle  
 liability insurance: 67:4,345  
 Canada Inter-province: 71:2,112  
 Claims examiner: 67:4,349  
 Co-insurance clause: 67:3,207  
 Cross Liability: 71:4,334  
 Demerit System: 71:4,339  
 Drunkmeter: 70:3,219  
 Dual Licensing: 70:3,220  
 Facility: 69:1,36  
 Field representative, fieldman:  
 67:1,38  
 Knock-for-knock agreement: 65:2  
 Loss of use: 66:3,242  
 Pick-up endorsement: 67:4,352  
 Policyholder: 66:2,158  
 Proof of loss: 68:1,80  
 Replacement Cost: 67:3,208;  
 71:2,42; 71:4,335  
 Speedimemo: 67:1,41  
 Standard: 70:3,219  
 Wheel Alignment: 71:4,335  
 Without prejudice: 70:3,219

**c) Divers emplois d'un mot ou  
 d'une expression**

A l'effet que: 66:1,66  
 Alors que: 69:2,109  
 Assurances multiples: 71:4,338  
 Assureur-conseil: 69:1,37  
 Avarie: 69:1,38  
 Breuvage: 67:1,47  
 Caution: 69:2,110  
 Chambre: 67:1,46  
 Chef ou directeur de service: 68:1,80  
 Courtier d'assurances: 67:3,211  
 Défrayer: 67:3,209  
 Détachable, jetable: 67:1,41  
 Dispendieux: 67:3,212

Echéance: 66:2,153  
 Emploi/service: 69:2,108  
 En considération de: 67:4,344  
 En rapport avec: 66:1,65  
 Encourir: 67:3,209  
 Expert après sinistres: 66:1,66  
 Fournaise: 71:2,122  
 Franchise: 65:3,231  
 Frapper: 67:1,140  
 Gérant: 71:4,336  
 Occupation/profession: 69:1,36  
 Professionnel: 69:1,37  
 Programme: 69:2,108  
 Relevé des dommages: 65:3,232  
 Service des sinistres: 65:3,233;  
 67:1,40  
 Tantôt: 67:1,40  
 Transiger: 66:2,155  
 Voir à: 66:1,65

**d) Termes incorrects à corriger**

Aussi peu que: 70:3,225  
 Autobus scolaire: 66:1,67  
 Autos usagées: 66:1,66  
 Avenant de modification: 67:1,42  
 Bénéfices de la loi des accidents du  
 travail: 69:2,111  
 Bénéfices marginaux: 67:4,346  
 Casualité: 66:3,239  
 Chefferie: 69:3,216  
 Clause de coassurance: 66:3,238  
 Clause déductive: 71:2,112  
 Code: 66:3,239  
 Conditions de la police: 68:1,81  
 Comptes recevables ou à recevoir:  
 66:2,156  
 De d'autres: 71:4,339  
 Décompte: 68:3,249  
 Défalcation: 69:2,111  
 Détenteur de police: 66:3,238;  
 71:2,118  
 Développements: 66:1,66  
 Emission d'une police: 66:3,242;  
 71:4,337  
 Employés seulement: 67:4,349  
 Entendu et convenu: 67:1,43  
 Et/ou: 66:2,154  
 Exhibit: 67:1,43  
 Item: 67:1,44  
 Média d'information: 67:4,346  
 Mon nom est...: 67:4,347  
 Monétaire: 67:3,211

- |  |  |
|--|--|
| <p>Place: 66:1,68; 71:2,122; 67:1,39<br/>         Plan: 67:3,210<br/>         Police souscription: 65:3,232<br/>         Prime chargée: 67:4,345<br/>         Publicité: Allez-y liqueurs douces: 66:2,156<br/>         Publicité: As-tu envoyé ton \$2: 69:1,44<br/>         Publicité: Seven-up l'incola ou l'effronterie de l'infrançais publicitaire: 69:2,111</p> | <p>Puis-je vous aider: 67:4,352<br/>         Rapport annuel: 66:2,154<br/>         Réclamation: 67:4,345<br/>         Responsabilité personnelle: 66:3,241<br/>         Salaire minimum: 66:3,240<br/>         Signal sonore: 66:3,239<br/>         Station-service: 67:4,346<br/>         Succursale: 66:3,240<br/>         Terme de la police: 67:4,349<br/>         Véhicule moteur: 66:1,65<br/>         Ventes: 67:1,39<br/>         Versus: 66:2,156</p> |
|--|--|

#### IV — Comptes-rendus de livres et d'articles

- Compte-rendus publiés dans la revue Assurances du volume 34 (1966) au volume 44 (1976) par ordre alphabétique du titre.
- Annuaire des Sociétés d'assurances. Paris, L'Argus. 72:4,289, 75:3,258
- Applications de la statistique aux assurances-accidents et dommages. P. Depoid. Paris. Editions Berger-Levrault, 1967. 74:4,345
- Approaches to Handling Medical Malpractice Litigation. *Best Review*. 75:4,353
- Assurance individuelle et collective en Russie. R.J. Myers. *The Nation*. 66:4,274
- Assurance dans le Marché Commun. M. Basyn. 67:1,65
- Assurance-incendie des établissements industriels et commerciaux: bases tarifaires et moyens de prévention. Paris. 77:4,294
- Assurance maritime française. J.P. Gouare. Paris, L'Argus. 67:1,76
- Assurance tous risques chantiers. 77:4,296
- Assurances dans le Marché commun. P. Sacerdoti. 67:1,65
- Assurances I.A.R.D. au Canada. Bureau d'Assurance du Canada. 74:2,151
- Automobile Experience by province and statistical territory and by type of automobile — coverage — classification. C.U.A. 68:2,159
- Borrowing Story. D. Keir. The Boley Head, London. 74:4,340
- Brelan de nouvelles: l'ordinateur et la réassurance et l'indemnisation sans égard à la faute aux Etats-Unis. 75:2,144
- British Insurance Business, 1547-1970. H.A.L. Cockerel et E. Green. Londres. 77:4,302
- Caisses populaires au Québec, 1953-1962. M.I.C. 66:4,276
- Canadian Insurance. Statistical Issue. 75:2,175
- Canadian Life Insurance Facts. Life Insurance Association. 72:1,57
- Captive Finance Companies: The Why and how of credit subsidiaries. American Management Association. New York. 67:3,237
- Code des Assurances. Paris. 77:4,299
- Comment analyser le bilan d'une société avant l'émission de l'assurance garantie d'exécution de contrat. 'Pacer'. 66:2,116
- Comment se réassurer au moindre coût. J. Wetzel. Paris, Dunod. 76:3,156
- Conditions of Property Insurance for socialist enterprises in Hungary. 72:4,291
- Contrôle de l'assurance privée en Europe. OCDE. 69:1,75
- Contrôle français des assurances. C. Blondel. Paris, L'Assurance française. 67:1,64

- Crues et inondations. Munich Re. 74:2,155
- Documentation sur l'assurance automobile. 68:4,315
- Droit des assurances et la comptabilité en fidéicommis. Cours de perfectionnement sous les auspices de la Chambre des notaires de la province de Québec. 67:1,69
- Duties and Responsibilities of directors in Canada. 2nd edition. J.M. Wainberg. C.C.H. Canadian Ltd. 74:4,303
- Earthquake risks in Canada. L. Whitham. Ottawa. dans *Canadian Underwriter*, 70:2,139
- Effects of international treaties and agreements on insurance and re-insurance. 68:2,153
- Encyclopédie de l'assureur en 5 tomes. Paris, L'Argus-Eurogès. 77:4,300, 76:3,188
- Essays in Insurance regulations. S.L. Kimball. 67:1,64
- European Insurance companies. New Jersey, Noyes Data Corp., 74:1,58
- Exposures not commonly insured. dans *Risk Management and Employee Benefit Planning*. 66:2,116
- Fact-Finding Techniques in risk analysis. B.J. Daenzer. New York. American Management Association. 73:1,49
- Facts of the General Insurance Industry in Canada. 2e édition. Bureau d'assurance du Canada. 74:1,62
- Financial Reporting for Property and Casualty Underwriters. A Research Study. Toronto: CICA. 75:1,72
- First year cost results under no-fault automobile insurance. A comparison of the Florida and Massachusetts experience. C.H. Brainard et J. Fitzgerald. dans *The Journal of Risk and Insurance*. 74:1,66
- Foreign Activity in the Canadian Life Insurance industry and the Canadian response, 1868-1964. dans *Best's Review*. 75:2,176
- General Insurance Register. Property-Casualty coverages and services in Canada 1976-77. Toronto: Stone & Cox. 77:4,240
- German Insurance Laws. Statutes and regulations concerning insurance supervision and insurance contracts. W. Pfennigstorf. Chicago, American Bar Foundation. 75:3,259
- Hand-in-Hand*. International Journal of Commercial Union Assurance Co. 75:1,70
- How the cost of living affects the car insurance industry in Canada. Insurance Bureau of Canada. 70:4,259
- How the New York state insurance department serves you. 66:2,144
- Influence de l'inflation sur l'assurance. Munich Re. 72:3,253
- Insuffisance des réserves aux Etats-Unis. *Best's Review*. 75:2,142
- Insurance Agency purchases and mergers. R.W. Morrison et D.A. Bakst. Indiana. George W. Nordhams. 70:4,307
- Insurance coverage for mental illness. J.F. Follman. New York. American Management Association. 71:2,136
- Insurance Report: Insurance Bureau of Canada. 75:1,68
- Journal of American Insurance*. American Mutual Insurance Alliance. 67:3,241
- Journal of the Chartered Insurance Institute*. London. 72:1,58, 74:1,63
- Journal of Risk and Insurance*. 72:3,252
- Great Insurance Rip-off is no myth. dans *The Gazette*. 74:2,155
- Lexique d'assurance et de réassurance. J. Lesobre et H. Sommer. Paris: Editions Berger-Levrault. 75:3,258
- Liability of corporate officers and directors. W.E. Knepper. 2nd edition. Indiana, Allen Smith. 73:2,165

- Life insurers, variable annuities and mutual funds. W.R. Sloane. dans *The Journal of Risk and Insurance*. 71:2,137
- Lloyd's of London. An illustrated history. NY. Masting House. 76: 3,189
- Losses and loss prevention. A study of Hurricane damage in Honduras. Munich Re. 75:2,175
- Managua, A Study of the 1972 earthquake. Munich Re. 74:4,344
- Manuel de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec. 66:2,116
- Mathematical methods in risk theory. H. Buhlmann. 73:1,39
- Matières plastiques et assurance. Munich Re. 75:3,259
- The Million Round Table of the National Association of Life Underwriters, 1965 Proceedings. 66: 4,270
- National Regulation of insurance. L.H. Doman. NY. Worldwise Research Corp. 67:3,242
- Notes sur la contribution espagnole à la formation et au développement de l'assurance maritime internationale du XIIIe au XVIIIe siècle. R.S. Trasancos dans *La Revista des Sindicato vertical de Seguro*. 66:2,143
- Pétrole et gaz naturel extraits de la mer. Technologie et assurances. Munich Re. 76:3,194
- Power Protection. Centennial Issue: 1875-1975. The Hartford Steam Boiler Inspection and Insurance Company. 75:3,257
- Professions de l'automobile. G. Croquez. Collection Responsabilité/ Assurance. Paris. l'Argus. 75:2, 170
- Publications de l'A.F.I.A.: World. New York 1. Brazil 2. Turkey. 66:2,142
- Quelques aspects de l'assurance au Québec. Extrait de la revue *Forces*. 75:3,261
- Rapport annuel du service des assurances. Québec. 72:4,290, 73:1,48, 75:2,184, 76:3,191, 77:4,301
- Rapport statistique sur les assurances personnelles. Bureau d'Assurance du Canada. 75:3,260
- Rapport du surintendant des assurances du Canada. Ottawa. 77: 4,296
- Responsabilité civile de l'équipe médicale. A. Bernardot et R.P. Kouri dans *Revue du Barreau*. 74:1,16
- Résultats de Stone & Cox 1964. 66: 4,281
- Revue technique du Feu*. Dispositifs de fermeture. 74:2,157, 75:3,261
- Risk and Insurance Instruction in American Colleges and universities. R.J. Morith. S.S. Huebner Foundation for Insurance Education. 73:1,43
- Risque d'énergie nucléaire et l'assurance. Munich Re. 71:2,139
- Royal Exchange Assurance: A history of British Insurance 1720-1970. B. Supple. Cambridge. Cambridge University Press. 71: 4,315
- Le service des assurances du Québec. 75:2,147
- Sigma*. Compagnie suisse de réassurance. Zurich. 75:3,262, 76:2,136, 76:3,191
- Significance of environmental Pollution for insurance industry. Munich Re. 74:4,343
- Sinistres et prévention. Munich Re. 73:1,40, 74:4,343, 76:3,185
- Study of contingent fees in the prosecution of personal injury claims. Milwaukee: Defense Research Institute. 68:2,165
- Supplementary Report on automobile assigned risk plan. Association of superintendents of insurance of the provinces of Canada. 66:1,77
- Thinking ahead — Can private pension plans deliver? R.D. Paul dans *Harvard Business Review*. 75:4, 357
- Tornado. G. Cutlip. *The Journal of Insurance*. 74:2,141



## A S S U R A N C E S

---

- Un nouveau livre sur les assurances: "L'assurance générale et l'entreprise". Publications Les Affaires, Montréal. 71:2,140
- Une nouvelle revue: *Reinsurance*. 69:3,207
- Uniform Reinsurance Accounts. E.J. Slager. Amsterdam: NRG. 67:3, 242
- Variable annuities and separate accounts, an annotated bibliography. McCahan Foundation. 72:2,288
- Vocabulaire bilingue des assurances sur la vie. J.P. deGrandpré. Les Cahiers de l'Office de la langue française. 69:2,98
- Vocabulaire correctif des assurances. L.P. Béguin. Cahiers de l'Office de la langue française. 73:1,43
- Vocabulaire de la langue des assurances sociales et des assemblées délibérantes. Montréal, Les laboratoires Ayrst. 67:3,240
- 

88

**VIVRE ENSEMBLE**, une étude des disparités régionales. Conseil économique du Canada, 1977. Approvisionnement et services Canada. Ottawa, Canada K1A 0S9. Prix: au Canada, \$5.50. A l'étranger, \$6.60.

Essayer de comprendre les problèmes régionaux et indiquer des solutions possibles, voilà le sens de cette publication du Conseil économique du Canada. Nous la signalons à ceux qui cherchent un terrain d'entente entre les provinces: ces frères bien divisés, parfois. Voici ce que le Conseil économique a voulu pour les rapprocher, en créant ou en indiquant les intérêts communs:

«... le Conseil a été amené en 1974 à intensifier ses recherches sur les causes des problèmes régionaux, en vue de mieux les comprendre et de présenter des propositions pour une réorientation des politiques en la matière. Il a donc créé une équipe chargée d'entreprendre ce travail, et le présent rapport contient les résultats des recherches poursuivies depuis trois ans. Sur le plan des orientations à prendre, on peut résumer ces résultats ainsi: on pourrait faire bien plus que ce qui a été fait jusqu'à présent et, à cet égard, les possibilités d'intervention des gouvernements provinciaux et du secteur privé sont fort nombreuses.»

Aveu d'impuissance? Non, simple indication des choses à faire. L'équipe au travail est impressionnante. Puissent ses recommandations rendre les services qu'on en espère.